



Bilan 2001 / 2008

Page 1 Préserver notre environnement et notre cadre de vie

Page 12 Contribuer à mieux assurer notre sécurité

Page 15 Développer la solidarité envers les plus fragiles

Page 19 Améliorer les conditions de la pratique sportive pour tous

Page 21 Renforcer les animations pour tous

Page 25 Maintenir l'équilibre actuel entre l'habitat individuel et logements collectifs

Page 27 Améliorer encore l'accueil des familles et des enfants

Page 35 Assurer la protection de notre patrimoine architectural, urbain et paysager

Page 36 Favoriser le développement personnel

Page 41 Vers une communauté d'agglomération

Page 42 Maintenir notre attention sur le centre ville

Page 46 Notre projet : ambition et réalisme



2001/2008 : des idées aux faits !

À 6 kilomètres de la limite sud de Paris, Sceaux constitue pour ses 19 850 habitants et ses visiteurs **une ville commerçante, universitaire et résidentielle appréciée**, en raison notamment d'un cadre de vie privilégié, d'un patrimoine riche et d'espaces verts de qualité. Soucieuse de préserver et d'enrichir ce cadre de vie déjà exceptionnel, l'équipe municipale issue de la liste *Vivre à Sceaux*, élue en 2001, n'a cessé durant les années de son mandat de multiplier les initiatives.

Sceaux, à la croisée des talents... Une affirmation qui accompagne l'action de la Ville depuis 2003, et qui sert de fil conducteur aux actions conduites par l'équipe municipale, pour que Sceaux soit une ville où les talents s'épanouissent.

Sceaux rassemble en effet sur son territoire de nombreux talents.

Tout d'abord, les talents en devenir : Sceaux bénéficie d'une vie scolaire et universitaire intense. Les cités scolaires Marie Curie et Lakanal – dont les bâtiments sont classés à l'Inventaire supplémentaire des monuments historiques –, la faculté Jean-Monnet, la Fondation EPF et l'IUT accueillent au total 14 000 collégiens, lycéens et étudiants dans un cadre privilégié.

Les talents culturels ensuite. Ils se produisent régulièrement sur les scènes, les écrans et les salles d'exposition des lieux de diffusion (théâtre des Gémeaux / Scène nationale, cinéma Trianon, conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement des Hauts-de-Seine (CAUE 92)...). Ils s'affirment quotidiennement au sein des équipements culturels scéens (Animathèque/MJC, studios de répétition de musique La Caisse claire, école nationale de musique, de danse et d'art dramatique de Bourg-la-Reine/Sceaux, centre social et culturel dans le quartier des Blagis, bibliothèque municipale).

Pour accompagner les talents sportifs, la Ville travaille en concertation avec les clubs. Les sportifs pratiquent leur activité au sein d'équipements entretenus et de qualité, dont trois gymnases municipaux, 14 courts de tennis, la piscine municipale des Blagis.

A cela s'ajoute un appareil commercial dynamique, dont la qualité est unanimement reconnue. Le centre-ville ancien, très fréquenté, bénéficie en particulier de commerces de bouche très réputés.

Un classement publié en janvier 2002 par *L'express*, concernant la qualité de vie place Sceaux en tête des villes des Hauts-de-Seine

Sceaux, fiche d'identité

Situation administrative

Sceaux fait partie du département des Hauts-de-Seine (préfecture à Nanterre), de l'arrondissement d'Antony (sous-préfecture à Antony). Le canton de Sceaux comprend également la partie nord de Châtenay-Malabry. Sceaux fait partie de la [communauté d'agglomération des Hauts-de-Bièvre](#), avec les communes d'[Antony](#), [Bourg-la-Reine](#), [Châtenay-Malabry](#), [Le Plessis-Robinson](#), [Verrières-le-Buisson](#) et Wissous.

Population

Les habitants s'appellent les Scéens. La ville compte 19 850 habitants (recensement de 1999).

Situation géographique

Située à 10 km de Paris (Notre-Dame), la ville de Sceaux est limitée au nord par Fontenay-aux-Roses et Bagneux, à l'est par Bourg-la-Reine, au sud par Antony et Châtenay-Malabry, à l'ouest par Châtenay-Malabry et Le Plessis-Robinson.

Superficie : 360 hectares (dont 108 de parc).

Longitude : 2,17° Est

Latitude : 48,47° Nord

Relief

Sceaux est située sur le sommet et les deux versants d'une colline de 102 m d'altitude, dominant au nord la vallée de Fontenay-aux-Roses et à l'est celle de la Bièvre, affluent gauche de la Seine.

Des idées aux faits

IDÉE #1

Préserver notre environnement et notre cadre de vie

La rue mieux partagée

En 2001, des idées

« Améliorer notre cadre de vie, c'est aussi permettre une circulation mieux partagée entre les automobiles, les deux-roues et les piétons »

En 2008, des faits

Sceaux est une ville qui compte de nombreux pôles de vie urbaine attractifs aussi bien pour la population locale que pour les habitants des autres communes. La ville de Sceaux bénéficiant d'une bonne desserte par les transports en commun, l'équipe municipale a souhaité, au-delà des contraintes que représentent les coupures urbaines, mettre en **place un réseau de circulation hiérarchisé et cohérent** qui permet de desservir les espaces de loisirs, les établissements scolaires et les gares pour relier les quartiers et répondre aux besoins de tous les usagers de la voirie en matière de sécurité et de confort de déplacements. **La liaison piétonne et cycliste qui relie le centre à la gare de Sceaux en est un exemple.**

« Nous avons voulu tout au long de ce mandat organiser des déplacements mieux partagés entre les automobilistes, les deux-roues et les piétons. **La mutation en « ville 30 »**, en mai 2007, la **création de cours urbaines**, le **développement du réseau cyclable**, le **maintien d'un maillage de sentiers piétonniers**, l'**extension des quartiers piétonniers**, l'**aménagement de zones de croisement** concrétisent la volonté de notre équipe de créer des **liaisons cohérentes et sécurisées**, de desservir les équipements, de désenclaver les espaces publics. **Meilleur partage de la voirie, développement des circulations douces, amélioration de la sécurité...** Cette volonté s'est notamment traduite par l'adoption le 1^{er} janvier 2003 de la charte des circulations douces et en **mai 2007 par la généralisation des « zones 30 »**. Nous ne pouvons que nous féliciter du fait, qu'aujourd'hui, sur les voies communales, la hiérarchisation des voies soit effective. »

Les grands axes étant dans leur majorité des voies départementales, l'action de la ville s'est matérialisée dans **des négociations constructives avec le conseil général** pour mener à bien des aménagements qui se dessinent, le plus souvent, autour du même schéma : des terre-pleins centraux, et une piste cyclable sur l'une des deux voies. Des carrefours ont été aménagés afin d'être mieux sécurisés comme rue Paul Couderc, rue de la Chrétienté, rue Gaston-Lévy, rue de la Flèche ou encore avenue de Poitou. « Nous avons aussi répondu aux besoins des riverains qui appelaient de leurs vœux plus de sécurité en plaçant (après concertation) des coussins berlinois pour réduire la vitesse, comme par exemple dans la rue du Lycée. »

De plus, le conseil municipal a adopté le 1^{er} février 2007 un « **plan vélo** », qui est le résultat de nombreuses années de travail. Ce plan est une étape importante dans cette politique active que mène la ville en matière de développement des circulations douces et de mixité d'usage des espaces publics.

Quelques chiffres et données

Sceaux c'est plus de 4 kilomètres de pistes ou de bandes cyclables, plus de 9 kilomètres de pistes mixtes, 3,4 kilomètres d'aires piétonnes ou sentiers piétonniers, 0,65 kilomètre de cours urbaines.

Pour la période 2002-2007 : 77 appuis vélos et 5 abris vélos sont été installés à proximité des quatre groupes scolaires et de l'hôtel de ville.

Propreté et fleurissement

En 2001, des idées

«L'aspect de la ville, sa propreté, son fleurissement contribuent à notre bonheur quotidien. Les efforts déjà réalisés seront poursuivis avec le développement des espaces fleuris et l'engagement de la lutte anti-tags et graffitis. »

En 2008, des faits

En 2003, la Ville obtenait « deux cèdres » au concours départemental des villes fleuries. La même année, elle s'est vue décerner sa première fleur au concours régional des villes fleuries. **En novembre 2006 « une deuxième fleur » a été décernée à Sceaux à l'occasion du concours régional.** Cette deuxième fleur récompense l'esthétique et l'intégration harmonieuse des massifs dans le paysage. Cela traduit une appréciation générale pour l'amélioration du cadre de vie des habitants. En effet, au-delà de la simple esthétique des massifs, le jury est attentif au paysage urbain dans son ensemble (réhabilitation des bâtiments et des éléments du patrimoine, création de circulations douces, qualité de l'espace public...).

Le fleurissement participe très largement à la qualité de vie à Sceaux. L'équipe des espaces verts met l'accent sur la **polychromie des massifs**, les couleurs vives et les volumes. Les massifs changent au fil des saisons, des jardins éphémères sont créés pour les fêtes locales. De plus, des bordures en pavés sont posées autour de certains massifs pour en soigner l'aspect. Le réseau d'arrosage automatique a été très largement amélioré. La réalisation de grilles a permis de protéger les massifs les plus souvent dégradés. La Ville a proposé des programmes innovants, ainsi elle a offert ses plantes non utilisées aux Scéens lors de la « bourse aux plantes » organisée par l'association du quartier des Chêneaux Sablons.

« En matière d'entretien des espaces verts, nous avons souhaité instaurer « la gestion différenciée » qui est possible sur de larges étendues et notamment dans les corridors écologiques de la Ville. Plusieurs systèmes visibles coexistent : friches, bois morts, zones sensibles clôturées pour préserver la faune et la flore, les prairies où l'on a très peu recours à la fauche, comme dans le jardin de l'hôtel de ville. Le choix des espèces plantées est lui aussi important, il s'agit de supprimer au maximum les espèces horticoles que l'on trouve dans les espaces plus petits et de remplacer les plantations ornementales par d'autres plus rustiques qui nécessitent moins d'entretien et d'arrosage.

Cette gestion induit aussi un usage limité de produits dés herbants et phytosanitaires, qui sont réservés à des terrains spécifiques comme le cimetière et les trottoirs. Sur les autres espaces, nous avons préféré le travail de dés herbage manuel effectué par les jardiniers. »

En matière de **propreté urbaine**, l'équipe municipale grâce à son engagement a réussi à obtenir **des résultats spectaculaires**. En réponse à l'attente d'une forte majorité de Scéens, la ville de Sceaux a décidé de s'atteler aux problèmes des déjections canines dès 2001. Tout d'abord avec **la mise en place de treize distributeurs de sacs à déjections canines** puis en communiquant sur les conséquences des négligences des propriétaires des chiens. Une **brochure de sensibilisation a été publiée en juin 2002**. Enfin, un arrêté du maire (n° 2 269) entré en vigueur le 1^{er} septembre 2002 permet de verbaliser les propriétaires d'animaux irrespectueux.



Distributeurs de sacs à déjections canines

La Ville multiplie ses efforts pour l'entretien et la propreté de ses voiries. Depuis le 1^{er} janvier 2001, elle a mis en place **un service d'enlèvements des tags et des graffitis sur tous les bâtiments publics**. Ce service comprend également, à titre gratuit l'enlèvement des graffitis sur les façades, murs aveugles et clôtures des immeubles privées visibles du domaine public et dans la limite des rez-de-chaussée.



Le « fleurissement de Sceaux » en 2007

Quelques chiffres et données

Surface d'espaces verts, au total 1 480m². Rue du Docteur-Berger (50m²), rue Paul Couderc/rue de la Chrétienté (80m²), rue Lakanal (390m²), jardin des Imbergères (520 m²), rue du Docteur-Roux (180m²), sentier des Hauts-Sablons (5m²), Ecole des Clos Saint-Marcel (255m²) et diverses jardinières (Penthièvre, De Gaulle).

Collecte des déchets

En 2001, des idées

«Les conditions de la collecte sélective des déchets [...] seront améliorées, notamment en ce qui concerne les déchets verts et l'indispensable information »

En 2008, des faits

*« La gestion des déchets est l'une de nos préoccupations essentielles depuis de nombreuses années ; de nombreux chantiers ont été lancés avec succès, aussi bien en matière **d'amélioration de la propreté**, de **tri sélectif** que de **réduction des déchets à la source** (la collecte des emballages, des déchets verts, des déchets ménagers spéciaux), **la distribution de composteurs individuels**, les campagnes d'information et d'organisation des collectes dans les écoles. C'est pour cette politique exigeante et active que **la Ville a obtenu en 2003 un Grand prix de l'environnement d'Ile-de-France** pour récompenser sa gestion efficace des déchets. »*

Sceaux a été (dès 1998) l'une des premières villes à mettre en place les moyens de la collecte sélective. **En 2003, cette compétence a été transférée à la communauté d'agglomération des Hauts-de-Bievre.** Toutefois, la ville continue ses efforts dans ses domaines de compétences pour améliorer la collecte. L'information et la sensibilisation se poursuivent. Les supports de communication de la Ville - le site Internet (www.sceaux.fr), le guide de la tranquillité publique édité en 2005, *Sceaux magazine*, le mensuel municipal, et la newsletter hebdomadaire - sont vecteurs de messages encourageant le tri et la réduction des déchets à la source. Le conseil local de développement durable (le CL3D), nouvelle instance de démocratie participative installée en 2006, travaille tout particulièrement sur cette problématique. La Ville répond au mieux aux besoins exprimés par les riverains pour ce qui concerne la gestion des conteneurs et des collectes. La Ville est aussi toujours disponible pour expliquer ou préciser les consignes des collectes. Sceaux est ainsi placée parmi les « meilleurs trieurs ». **La Ville complète aussi le travail de la communauté d'agglomération** grâce à des agents de propreté qui tournent quotidiennement sur le territoire scéen.

Enfouissement des lignes électriques aériennes

En 2001, des idées

« L'esthétique de plusieurs quartiers dépend en partie, aujourd'hui, de l'état des trottoirs et de l'enfouissement des lignes électriques et de téléphone. Les conséquences de la tempête de 1999 ont fait prendre conscience à tous que la sécurité d'approvisionnement était aussi en jeu. Nous nous engageons à accélérer de manière significative les travaux correspondants, au moins dans deux quartiers de Sceaux, grâce aux financements qu'il est désormais possible d'obtenir. »

En 2008, des faits

A raison d'une ou deux rues par an, **l'équipe municipale a tenu ses engagements concernant «l'enfouissement des lignes électriques».**

« Ces travaux d'enfouissement des lignes et de rénovation des éclairages publics ont véritablement métamorphosés ces rues devenues plus esthétiques et - grâce à la libération des trottoirs - plus sécurisées. Les améliorations en terme de qualité de vie se sont avérées concluantes au point que nous avons souhaité poursuivre ce type d'aménagement au-delà des rues initialement pressenties. »

Quelques chiffres et données

Les rues qui ont bénéficié de la réalisation par la Ville de l'enfouissement des réseaux dans la période 2002-2007 :

En 2002 : rue Jean-Masgré, rue des Coudrais, rue de Fontenay.

En 2003 : rue Houdan et les abords du marché, rue des Filmins, rue Lakanal, rue de la Chrétienté.

En 2004 : rue de la Marne.

En 2005 : avenue de la Gare, avenue Rose-de-Launay, rue de Fontenelle.

En 2006 : avenue Jules-Guesde.

En 2007 : rue Berlioz, 20 rue des Imbergères (sur la nouvelle place).

Rénovation des voiries, priorité aux trottoirs

En 2001, des idées

« Seront réalisés des travaux de rénovation de voirie, en donnant priorité aux trottoirs »

En 2008, des faits

« Nous sommes particulièrement pointilleux sur l'état des voiries communales qui font l'objet d'une attention soutenue. Lors des travaux, l'équipe municipale a toujours œuvré pour **l'élargissement des trottoirs**, et nous sommes extrêmement satisfaits de constater que nous avons obtenu d'excellents résultats notamment rue Gaston-Lévy, rue des Filmins ou encore rue Rose-de-Launay mais aussi rue Jean-Mascre où nous avons réalisé une placette piétonne. Nous pouvons aussi mentionner les succès de la requalification des espaces publics aux abords de la cité scolaire Marie-Curie et de l'IUT, l'aménagement de la rue du Docteur-Berger aux abords du groupe scolaire Sainte Jeanne d'Arc, l'aménagement de la voie de desserte du groupe scolaire des Clos Saint-Marcel. »

Quelques chiffres et données

Par exemple, en 2006 :

Aménagement de la rue des Imbergères.

Réfection des trottoirs rue du Maréchal Foch.

Réfection de voirie de la rue du Docteur Lequeux.

Aménagement du parking Penthièvre.

Aménagement de la rue Léon Blum.

Aménagement de la rue de la Flèche.

Mise en place d'abris et d'appui vélo pour le stationnement des deux roues.

Réfection de trottoirs avenue de Bourg-la-Reine avec revêtement au pied des arbres.

Entretien et nettoyage de la voirie : 35 km dont 23,60 km de voirie communale.

Entretien des feux de signalisation : 22 carrefours.

Entretien de l'éclairage public.

Réalisation des illuminations.

77 300 m² de bâtiments ont fait l'objet d'un entretien régulier par les agents travaillant au sein des ateliers municipaux (**2 544 interventions**) et par l'équipe polyvalente (**1 131 interventions**).

Esthétique urbaine

En 2001, des idées

« Seront également réalisés des travaux [...], en donnant priorité à l'esthétique des entrées de la commune »

En 2008, des faits

« Lors de la campagne des élections municipales de 2001, nous nous engageons à améliorer « l'esthétique urbaine ». Aujourd'hui, grâce à l'adoption d'une gamme particulière de mobilier urbain, gris ou bordeaux, le mobilier urbain a été harmonisé (notamment sur le plan des modèles et des couleurs) et remis en état dans une majeure partie de la ville. La mise en place d'une nouvelle signalétique a embelli la ville. Elle lui a conféré une meilleure lisibilité et une identité visuelle particulière. Cette démarche d'amélioration de l'esthétique urbaine s'est poursuivie avec le renouvellement en 2007 de tous les panneaux d'entrées de ville. »



Un plan lumière a été réalisé pour mettre en valeur le «cœur de ville ». L'Ancienne mairie, l'église et la halle du marché sont valorisées par un éclairage bleu qui souligne leurs détails architecturaux.

Un règlement communal de publicité, des enseignes et des pré-enseignes et un règlement communal de l'occupation du domaine public ont été édictés.

A l'occasion des journées du patrimoine 2006, la ville de Sceaux a posé les « Pierres de Sceaux » qui révèlent, gravés sur des pierres de lave émaillée, des éléments remarquables du patrimoine ancien et contemporain de Sceaux. Ce projet s'inscrit dans une véritable démarche d'esthétique urbaine qui repose essentiellement sur une prise de conscience de l'importance qualitative de l'espace public. La volonté de l'équipe municipale repose sur deux objectifs : donner une valeur ajoutée au cadre de vie et mettre en valeur le patrimoine. Les « Pierres de Sceaux » constituent un identifiant culturel et historique dans l'espace public.



Les « Pierres de Sceaux »

Une politique de stationnement réfléchi

En 2001, des idées

« L'organisation du stationnement sera revue en donnant la priorité aux besoins des riverains, ce que la loi permet désormais »

En 2008, des faits

« L'organisation du stationnement a fait l'objet d'une réflexion extrêmement fructueuse. En 2004, pour répondre à la demande des riverains, nous avons instauré **un système tarifaire réservé aux Scéens résidant dans les zones de stationnement payant ainsi que sur les voies piétonnes.**

L'équipe municipale a établi « **une politique de stationnement** » ambitieuse et rigoureuse qui tente de répondre aux attentes diverses : riverains, commerçants, visiteurs... Grâce aux diverses réunions de concertation, nous avons **favorisé la rotation des véhicules** en améliorant la gestion du stationnement, notamment en centre-ville. »

Les places prévues pour les personnes à mobilité réduite ont été augmentées : **38 places** aujourd'hui contre 17 places en 2003.

En réponse **aux besoins des « professionnels »** (artisans, livraisons, commerçants, professions médicales) en terme de stationnement (livraisons, visites...), ont été créés **25 emplacements**. Matérialisés par un marquage spécifique, ils offrent un stationnement gratuit et à durée limitée aux professionnels.

Afin de répondre aux besoins de stationnement de très courte durée aux abords de certains commerces, gares ou établissements scolaires, nous avons mis en place le « **stationnement minute** », soit des places gratuites en secteur payant pour une durée limitée. Aujourd'hui, nous disposons de **55 emplacements** de ce type pour lesquels nous observons un retour de satisfaction très fort.

Afin d'éviter le stationnement de longue durée et d'augmenter la rotation, « **les zones bleues** » et le stationnement payant de surface (qui est la transcription de notre politique des « zones orange et verte ») ont été étendus.

Réfection du revêtement, réorganisation de la circulation des véhicules et du cheminement piétonnier, installation d'un accès contrôlé avec une barrière et d'une caisse automatique en remplacement des horodateurs... Deux parkings payants de surface ont fait l'objet d'un **réaménagement** pendant le mandat : le **parking De Gaulle** et le **parking Penthievre**.

Quelques chiffres et données

Les actions conduites entre 2001 et 2008 pour améliorer le stationnement

Réajustement et réorganisation du nombre d'emplacements.

Amélioration de la rotation du stationnement par la création de stationnements minute, de parcs de surfaces contrôlés (De Gaulle, Penthievre).

Extension des zones de stationnement payant.

Instauration du tarif résidant.

Création des places pour professionnels.

Augmentation des places pour les personnes à mobilité réduite.



Parking Penthievre

Prévenir les inondations

En 2001, des idées

« Une attention particulière devra être portée à la résolution définitive des problèmes liés au ruissellement des eaux »

En 2008, des faits

La ville s'est engagée **avec succès dans la résolution des problèmes liés au ruissellement des eaux**. Grâce à une collaboration exemplaire entre la Ville, le conseil général et la communauté d'agglomération des Hauts-de-Bièvre, **de grands travaux ont été conduits pour résoudre les problèmes liés au ruissellement des eaux**. La réalisation de l'intercepteur « Blagis-Cachan » engagée par le Syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne (SIAAP) est un chantier de génie civil exceptionnel. En cas de fortes pluies, il intercepte et stocke jusqu'à 25 millions de litres d'eaux provenant des communes de Sceaux, Fontenay-aux-Roses et Bourg-la-Reine. Comme le préconise la politique d'assainissement du département et son «schéma de gestion», l'équipe municipale n'a eu de cesse **d'améliorer l'écoulement, de favoriser l'augmentation des surfaces perméables, et de mettre en place des dispositifs spéciaux** permettant de retenir l'eau en amont (dispositif de rétention des eaux fluviales à la parcelle).

Ainsi la Ville a participé aux côtés du SIAAP, aux grands travaux de construction de tunnels et de bassins, comme en attestent les réalisations **du bassin de rétention de l'hôtel de ville ou le « bassin » de la crèche des Blagis, rue du Docteur-Roux**.

Les travaux de construction d'un bassin enterré de rétention des eaux pluviales dans la plaine des Quatre-Statues du Domaine de Sceaux ont été lancés par le conseil général des Hauts-de-Seine en août 2006. Le rôle du bassin est multiple : stocker jusqu'à 4 000 m³ les eaux pluviales amenées par le ru d'Aulnay pour participer à la lutte contre les inondations, permettre la décantation des matières en suspension et des éléments polluants, diriger vers le Grand canal des eaux clarifiées après le régime des fortes pluies ou orages, rejeter vers un réseau d'assainissement les produits pollués issus de la décantation, augmenter le volume des eaux alimentant le Grand canal pour favoriser un «curage» naturel de ce dernier de façon durable. Un chantier qui bénéficiera aux Scéens en améliorant la capacité des réseaux actuels d'assainissement et permettra d'éviter les inondations constatées jusqu'alors en bas de la rue Paul-Couderc.

Lutter contre la pollution sonore

En 2001, des idées

« Il nous faudra enfin, tous ensemble, lutter contre le bruit, devenu l'une des premières causes de pollution. »

En 2008, des faits

L'équipe municipale, très préoccupée par la qualité de vie de tous les Scéens, s'est engagée dans **une lutte contre le bruit**. Le **premier plan municipal de lutte contre le bruit a été adopté à l'unanimité par le conseil municipal le 14 novembre 2002**. Ce plan établit un programme d'actions pluriannuelles dans plusieurs domaines pour définir des mesures d'acoustique, d'urbanisme, de voirie, de formation du personnel communal (surtout de la police municipale) et aussi afin de sensibiliser la population locale.

De nombreuses actions ont vu le jour. Parmi celles-ci nous pouvons relever la modification de la **ventilation de la piscine des Blagis**, des **travaux d'isolement** à la crèche de la Gare de Robinson, au Trianon, dans la halle des Blagis, des études sur les restaurants scolaires.

Des travaux demandés par la Ville au conseil général, **de revêtement acoustique** ont eu lieu sur l'avenue Georges-Clemenceau, ou encore dans l'avenue Jules-Guesde grâce à un enrobé qui absorbe le bruit.

La Ville a aussi engagé un dialogue avec l'aérodrome de Vélizy-Villacoublay pour réduire les nuisances liées au survol de Sceaux.

L'équipe municipale s'est dotée **d'un « sonomètre »** afin de pouvoir mesurer les décibels et sensibiliser les Scéens aux désagréments liés aux bruits.

A cela s'ajoutent des messages de sensibilisation régulièrement rappelés dans les supports de communication de la Ville : le mensuel *Sceaux magazine*, le site internet www.sceaux.fr ou le Guide de la tranquillité publique publié en 2005.

Par ailleurs, la Ville a demandé l'intervention de brigades de police spécialisées dans la lutte « antibruit » afin de sensibiliser tous les Scéens aux nuisances engendrées par le bruit : une importante campagne s'est déroulée au printemps 2007 à Sceaux.

Et aussi :

En plus des promesses tenues par l'équipe municipale, d'autres actions se sont ajoutées aux idées proposées en 2001, avec notamment le choix de critères « **haute qualité environnementale** » (HQE) **pour la réhabilitation ou la construction des bâtiments communaux, comme l'hôtel de ville ou la crèche des Blagis**.

IDÉE #2

Contribuer à mieux assurer notre sécurité

L'amélioration de l'éclairage public

En 2001, des idées

« La sécurité des personnes et des biens est devenue, à juste titre, l'une de nos principales préoccupations. »

En 2008, des faits

« Durant ce mandat, nous avons beaucoup œuvré à l'amélioration et à la rénovation de l'éclairage, condition sine qua non à une sécurité optimale. » La ville de Sceaux a adopté une ligne bien définie. Les rénovations de l'éclairage existant ont permis **d'améliorer sa qualité et de faire baisser la consommation énergétique**, comme dans la rue de la Chrétienté ou bien l'avenue Fontenelle. Puis, pour **améliorer la sécurité des piétons, un éclairage spécifique a été créé**, grâce à des candélabres dotés d'une crosse arrière qui diffuse **une lumière blanche**, dont bénéficient la rue Carnot, la rue Paul-Couderc, l'avenue Georges-Clemenceau ou l'avenue Raymond-Poincaré. Enfin, nous avons choisi de mettre nos bâtiments en valeur grâce à un éclairage adapté (plan lumière, voir page 6) ».

Quelques chiffres et données

Les rues qui ont bénéficié d'une rénovation de l'éclairage public dans la période 2002-2007.

En 2002 : rue Jean-Mascré, rue des Coudrais.

En 2003 : rue des Filmins, rue Lakanal, rue de la Chrétienté, abords du marché, renforcement de l'éclairage RD 920.

En 2004 : rue de la Marne.

En 2005 : avenue de la Gare, l'avenue Fontenelle, rue Rose-de-Launay, rue Lakanal.

En 2006 : avenue Carnot, rue Paul-Couderc, rue du Docteur Berger, avenue Raymond-Poincaré, avenue Georges-Clemenceau.

En 2007 : rue Hippolyte-Boulogne, rue Berlioz.

Des passages piétons mieux sécurisés

« Durant la campagne électorale de 2001, les Scéens ont été nombreux à nous faire part de leur souhait de voir les « passages piétons mieux sécurisés ». Pour ce faire, des **plateaux surélevés** ont été installés afin de réduire la vitesse et permettre des traversées sûres aux piétons. Par ailleurs, **les marquages au sol** font l'objet d'une attention particulière grâce à un entretien régulier afin que les automobilistes visualisent le mieux possible ces passages. Afin de mieux sécuriser les déplacements des personnes malvoyantes, des **bandes « podo-tactiles »** ont été mises en place.

Quelques chiffres et données

Des outils pour réduire la vitesse des véhicules

16 coussins berlinois posés entre 2002 et 2007

En 2005 : 2 coussins rue Jean-Mascré, 2 coussins rue du Lycée, 2 coussins rue du Docteur Berger, 2 coussins rue Paul-Couderc, 2 coussins avenue Charles-Péguy.

En 2006 : 2 coussins rue Léon-Blum, 3 coussins rue Achille-Garnon.

En 2007 : 3 coussins rue du Lycée.

14 plateaux surélevés posés entre 2002 et 2007

En 2004 : 1 plateau installé rue Jean-Mascré.

En 2005 : 3 plateaux aux entrées de voies avenue d'Anjou, avenue de Berry et avenue de Poitou, 1 plateau rue du Docteur-Berger, 1 plateau rue Paul-Couderc, 1 plateau rue Gaston-Lévy, 1 plateau avenue Charles-Péguy.

En 2006 : 1 plateau rue Lakanal, 1 plateau boulevard Colbert, 1 plateau cité Henri-Sellier, 2 plateaux rue Léon-Blum, 1 plateau rue de la Flèche, 1 plateau rue des Imbergères.

En 2007 : 1 plateau rue Paul-Couderc et 1 plateau rue de la Chrétienté.

L'application pleine et entière du contrat local de sécurité

En 2001, des idées

« Nous attendons de l'Etat, premier responsable de la sécurité en France, l'application pleine et entière du contrat local de sécurité »

En 2008, des faits

« Comme nous nous y étions engagés, les élus de « Vivre à Sceaux » ont veillé à « l'application pleine et entière du contrat local de sécurité » puisque la **ville de Sceaux a signé le nouveau contrat local de sécurité le 13 mars 2007.** » Signé pour la première fois en janvier 2001, le contrat local de sécurité résulte d'une vraie démarche partenariale dont le but est de définir **des objectifs communs en matière de sécurité et de prévention de la délinquance.** Réalisé dans le cadre du conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance composé d'élus, de chefs de service de l'Etat, de représentants des professions confrontées aux manifestations de la délinquance, de responsables de services sociaux et de représentants d'associations, il est apparu après cinq années de fonctionnement que cette collaboration, fructueuse, devait se poursuivre.

Elaborées en liaison étroite avec les principaux partenaires et soumises au conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance, les nouvelles orientations s'articulent autour des thèmes suivants : améliorer la visibilité et la lisibilité de l'action menée en matière de sécurité et de prévention de la délinquance, améliorer la sécurité aux abords des établissements scolaires et universitaires, l'aménagement et la gestion des espaces publics pour une meilleure sécurité, faire de chacun un acteur de sa propre sécurité et de celle de tous, conforter et accompagner les gardiens d'immeubles dans leur rôle auprès de la population, mobiliser chacun en faveur des victimes (et notamment des victimes de violences conjugales), prévenir les conduites à risque (et notamment les conduites addictives), développer la responsabilité civique, mieux articuler les actions en matière éducative et sociale.

L'élaboration de ces orientations a été précédée d'une analyse de l'évolution de la délinquance sur le territoire de la commune ainsi que de **l'exploitation des résultats de l'enquête réalisée auprès des habitants au travers du questionnaire diffusé avec le numéro de Sceaux magazine de juin 2006.**

Le nouveau contrat local de sécurité permet en outre une meilleure articulation avec le contrat urbain de cohésion sociale (CUCS), qui a été signé le 25 mai 2007 à Fontenay-aux-Roses afin de poursuivre les actions menées au titre de la politique de la ville sur le quartier des Blagis, conduites depuis 16 ans en liaison avec les villes de Bagneux, Bourg-la-Reine et Fontenay-aux-Roses. Le quartier intercommunal des Blagis fait l'objet d'un seul projet de développement social et urbain comprenant une partie intercommunale et des parties communales. Ce projet prend en compte dans ses orientations le contrat local de sécurité et le programme de réussite éducative.

La sécurité en ville passe aussi par l'adoption des bons gestes, des bons réflexes. **C'est à cet effet que nous avons souhaité tout au long de notre mandat publier des rubriques, dans Sceaux magazine, de façon très régulière, pour informer et donner des conseils de prévention et de sécurité.**

Notre succès en matière de sécurité résulte aussi du soin avec lequel nous avons traité tous les conflits, même les plus anodins. La Ville a eu pour principe de désamorcer les problèmes dès les premiers symptômes **en organisant des réunions avec les différents acteurs** afin de trouver des solutions dans les meilleurs délais (ex : réunion de concertation rue Léon-Blum en 2005).

Même si les villes n'ont pas vocation à pallier les carences de l'Etat, nous avons **toujours privilégié le dialogue avec les différentes structures** et c'est dans cet esprit que nous nous sommes montrés extrêmement vigilants et prêts à rappeler leurs obligations aux différents corps de l'Etat. Dans cette logique, **la Ville est souvent amenée à coordonner les différents acteurs pour mener une politique efficace en matière de sécurité.**

La prévention

En 2001, des idées

« La prévention en particulier en direction des adolescents doit poursuivre son œuvre »

En 2008, des faits

La prévention est une thématique que nous avons souhaité « transversale », ainsi nous l'appréhendons dans différents services. C'est notamment l'une des missions de l'Action sociale, de la famille et des solidarités. Elle se concrétise, entre autres, par l'animation de **l'espace-relais**, installé dans l'ensemble immobilier Alsace-Bretagne.

La ville de Sceaux a **recruté pour conduire cette action une chargée de prévention et de développement social local**, un animateur et deux personnes pour assurer l'aide aux devoirs. Cet espace relais propose une aide aux devoirs qui tend à devenir un réel « accompagnement scolaire » (190 heures ont été proposées en 2006 : une trentaine de jeunes ont pu en bénéficier). Il propose également durant les vacances scolaires des activités de loisirs et des projets d'animation socioculturelles.

« Les adolescents encadrés ont pu ainsi accomplir de grands projets comme la réalisation d'un film intitulé « Mauvais garçons » qui est arrivé huitième au festival national de films de prévention « Clap santé Jeunes 2007 ». Un accord avec la directrice de l'école élémentaire des Clos Saint-Marcel permet aussi l'accès à l'aide aux devoirs à de plus en plus d'enfants. Les résultats obtenus sont très encourageants. »

De 1999 à 2005, l'action « **jeunes justice** » a été proposée aux différents établissements des cités scolaires de la ville. L'objectif était double, d'une part faire comprendre d'une façon très concrète le fonctionnement du système judiciaire aux élèves et travailler sur les questions de citoyenneté avec les adolescents en leur permettant d'avoir un accès direct à la justice. Depuis la rentrée 2006, la Ville n'est plus organisatrice de ces visites, en effet une convention a été signée entre l'Inspection académique et les tribunaux.

Quelques chiffres et données

En 2005, 191 élèves ont bénéficié de l'action « Jeunes justice » contre 130 en 2002

IDÉE #3 Développer la solidarité envers les plus fragiles

« Durant notre mandat, nous avons eu un leitmotiv : développer la solidarité. L'essence de notre action est née de cette conviction et c'est avec acharnement que nous y avons travaillé. Notre mission d'élu s'est donc tout naturellement concentrée sur le développement de la solidarité à l'égard de tous ceux qui à un moment de leur vie - se trouvent en difficulté. »

Pour les aînés

En 2001, des idées

« Envers les aînés, notre solidarité doit s'exercer de manière renforcée. Il nous faudra résoudre, avec nos partenaires les questions posées par la grande dépendance »

En 2008, des faits

Le conseil des Aînés a été créé en décembre 2002. Composé de volontaires et de représentants de structures associatives scéennes, ce conseil est à la fois une instance de réflexion, de concertation et de participation à la vie de la cité. Aujourd'hui, nous nous réjouissons de constater que le conseil des Aînés soit devenu **l'un des principaux acteurs de la démocratie locale.** Ainsi, le **Guide des seniors** est né d'une idée lancée par le conseil des Aînés, il a été ensuite réalisé et édité par la ville de Sceaux.

Edité en 2005, le *Guide des seniors* a été conçu pour accompagner les jeunes retraités comme leurs aînés plus fragiles dans de nombreux aspects de la vie quotidienne. Pour ce faire, il recense des informations utiles dans des domaines variés.

La Ville s'est associée avec l'association SIEL bleu pour mettre en place à destination des aînés une activité "prévention des chutes" animée par un éducateur diplômé d'État, à la résidence de personnes âgées *Les Imbergères* (19 rue des Imbergères).

La Ville propose aussi des services de maintien à domicile afin de permettre aux personnes âgées en perte d'autonomie de rester dans leur logement. **Pour ce faire, 22 agents sociaux travaillent auprès de nos aînés** pour les accompagner dans leur quotidien. Cela se décline en différentes prestations : soins infirmiers (soins d'hygiène et prise en charge du traitement médicamenteux sur prescriptions médicales, une convention étant passée avec les infirmiers libéraux pour les soins techniques), repas par le biais de portage à domicile ou par un accueil au restaurant de la résidence pour personnes âgées (**accueil ouvert également le soir depuis janvier 2004**), aide au déplacement 5 jours sur 7 (grâce au véhicule de la Croix rouge, équipé également pour les personnes à mobilité réduite), téléalarme, aide à la personne et à la vie quotidienne (préparation des repas, aide à la toilette, entretien de la maison et du linge, courses)...

Quelques chiffres et données

Une constante progression des services de maintien à domicile

Soins infirmiers à domicile

En 2006 : 9 607 forfaits journaliers et 11 898 interventions

En 2002 : 7 431 forfaits journaliers et 10 443 interventions.

Service d'aide ménagère à domicile :

En 2006 : 24 151 heures

En 2002 : 22 090 heures.

Service de restauration et portage de repas à domicile

En 2006 : 22 485 repas servis au restaurant
En 2002 : 11 219 repas servis au restaurant.

Portage de repas

En 2006 : 11 023 repas portés à domicile
En 2002 : 7 693 repas portés à domicile.

En 2005, 770 personnes ont bénéficié du service de transport de personnes à mobilité réduite organisé par la Ville et la Croix Rouge, dont 45 % pour raison médicale.

La lutte contre l'isolement est un axe prioritaire de la politique vis-à-vis des seniors. La Ville a mis en place dès 1984 une démarche de coordination gérontologique qui s'est structurée au fil des ans pour devenir le guichet unique qu'il est aujourd'hui, joignable 7 jours sur 7. Cela permet d'assurer une évaluation des besoins pour les personnes âgées qui se font connaître ou qui sont signalées par leur entourage.

Les moyens de détection des personnes fragiles ont été renforcés suite à l'épisode caniculaire de 2003. Les services municipaux de maintien à domicile avaient alors fait un travail remarquable auprès des personnes déjà connues. **Un maillage de contacts dans toute la Ville a été consolidé.** Médecins généralistes et spécialistes, professionnels para-médicaux, pharmaciens, gardiens d'immeuble ont été contactés et sensibilisés pour établir des passerelles. Un important travail de constitution de fichiers de ces contacts a ainsi pu être conduit. **Un document préventif diffusé chaque année par la Ville depuis 2004 à l'approche de l'été a permis de repérer de nombreux aînés.**

La Ville propose **deux fois par an des sorties** réservées en juin et en décembre aux personnes âgées de 70 ans et plus. Tous les moyens sont mis en place pour que cela soit accessible à tous : trajets en car en présence d'accompagnateurs, possibilité d'être raccompagné pour les sorties tardives, facilité d'accès pour les personnes ayant des difficultés à se déplacer... Le reste de l'année, un **programme est établi par la coordination gérontologique : lectures, visites, sorties, activités physiques...**

Quelques chiffres et données

Sorties annuelles

En 2006 : 404 personnes ont participé à la sortie du printemps contre 258 personnes en 2002.
En 2006 : 350 personnes inscrites aux quatre sorties proposées à la période de Noël contre 251 personnes en 2002.

En 2001, des idées

« La place des personnes handicapées dans la ville doit faire l'objet de toute notre attention »

En 2008, des faits

Mieux prendre en compte le handicap mental, moteur, psychique et sensoriel de sa population, tel a été dès le début de notre mandat la volonté de l'équipe municipale de la ville de **Sceaux, signataire de la charte Ville-Handicap le 24 janvier 2001**, l'une des premières des Hauts-de-Seine. Les actions prioritaires s'organisent en trois axes : communication, accessibilité et accompagnement. Pour mieux informer les handicapés et leurs concitoyens, le comité Ville-handicap a décidé le **renforcement de la signalisation des 38 places** de stationnement réservées aux handicapés.

L'ensemble des travaux de bâtiments réalisés à Sceaux **prennent systématiquement en considération les besoins spécifiques des personnes à mobilité réduite** en terme d'accessibilité: la restructuration et l'extension de l'école élémentaire des Blagis réalisées d'avril à octobre 2002, la reconstruction du cinéma Trianon achevée en mars 2003, l'hôtel de ville achevé en avril 2006 en sont les meilleurs exemples.

A chaque fois, les plans sont soumis pour avis aux techniciens de la plateforme. L'installation de bandes podo-tactiles devant les passages piétons et l'équipement de dispositifs sonores sur les feux de signalisation ont été étendus à de nouveaux axes dans la ville, pour garantir un déplacement plus autonome et plus sécurisant des handicapés. En particulier, plusieurs nouveaux carrefours sont équipés de dispositifs sonores actionnés par bipleur distribués gratuitement par la Ville.

IDÉE #4

Améliorer les conditions de la pratique sportive pour tous

Favoriser la pratique sportive

En 2001, des idées

« Des améliorations sont possible dans le cadre des emprises existantes »

En 2008, des faits

La ville de Sceaux est dotée d'équipements sportifs de grande qualité pour une ville de 20 000 habitants, dont l'attractivité s'étend aux habitants des autres communes.

À Sceaux, le sport tient une place importante dans les activités de temps libre de chacun. La Ville apporte son soutien à ces pratiques sportives et valorise la dynamique associative grâce à **une politique suivie de subventions**, à la mise à disposition **d'équipements adaptés** et à la concertation permanente **au sein du comité consultatif sportif** qui se réunit régulièrement et enfin a engagé une étude pour la réhabilitation nécessaire et à venir de ces installations.

Afin d'optimiser et de valoriser au mieux ses ressources, **la Ville a, en 2003, créé le service des Sports** (composé de quatorze personnes). Depuis, il s'occupe de **quatre gymnases, de quatorze courts de tennis et des salles d'activité**. Les équipements sont mis à disposition, par voie de convention, des clubs et associations scéennes, qui proposent près de trente activités différentes.

Le service des Sports gère directement les adhésions et le suivi de la musculation du gymnase des Blagis. Par ailleurs, il propose des **cours collectifs** (gymnastique d'entretien, gymnastique pour les seniors..) encadrés par un éducateur diplômé d'Etat.

Quelques chiffres et données

Une très grande fréquentation des équipements sportifs municipaux, ouverts 7 jours sur 7 (sauf les jours fériés), soit 355 jours par an. 5000 usagers fréquentent les installations sportives du territoire de Sceaux par semaine.

Salle de musculation

En 2006 : 780 adhérents, contre 607 en 2002.

La piscine municipale des Blagis est l'une des toutes premières équipées, depuis 2002, du système de surveillance assistée par ordinateur de prévention des noyades en piscines publiques, plus connu sous le nom de « **Poséidon** ». Cette piscine est en terme de surface d'eau, l'une des plus fréquentées de France, elle demande donc un entretien constant et soutenu. Pour ce faire, en plus de l'entretien courant, la Ville a procédé, en **2001, à la rénovation de la ventilation des bassins, puis, en 2004 elle a changé le revêtement des bassins, le « gel coat »**.

Afin de répondre aux attentes des Scéens, la Ville a engagé **un maître nageur supplémentaire en 2004**. Grâce à une équipe très motivée (composée de quinze personnes) la piscine propose aux Scéens diverses activités aquatiques ainsi qu'**une grande amplitude horaire d'ouverture**, l'une des plus importantes du sud des Hauts-de-Seine.

La réhabilitation de cet important équipement de la vie sportive de Sceaux est programmée : l'étude a été lancée en 2007 par l'équipe municipale.

Quelques chiffres et données

La piscine municipale des Blagis enregistre 200 000 entrées par an.

La Ville organise aussi des rendez-vous et des rencontres, propose des temps forts de réflexion et de débats et des événements qui rassemblent l'ensemble des responsables sportifs comme **le forum du sport** dont des éditions se sont tenues chaque année entre 2003 et 2006.

L'un des grands moments sportif de Sceaux c'est bien sûr, **le cross**, qui a lieu en février et pour lequel la Ville déploie toujours beaucoup d'énergie afin de satisfaire les 1500 participants annuels !

La balade à vélo, associée depuis 2005 à l'événement jeunesse Festi'roller, constitue elle aussi un autre moment fort de la vie sportive de Sceaux.

Les rencontres sportives scolaires, sont pour les jeunes écoliers scéens, un rendez-vous incontournable ! Organisées par la direction de l'Action éducative, elles se déroulent en mai en partenariat avec la piscine.

La fête du sport a lieu en septembre, depuis trois ans, au jardin de la Ménagerie. Les enfants (niveau CE2) peuvent durant toute une matinée essayer quatre activités différentes, ils sont encadrés par les clubs sportifs de Sceaux. Ces ateliers sont ensuite ouverts au public durant toute l'après midi.

Quelques chiffres et données

Le coupon Enfants et le coupon Jeunes complètent les mesures comme l'allocation communale de rentrée et les réductions sur les taxes d'habitation pour les familles nombreuses et favorisent l'accès aux activités sportives et culturelles pour les familles à revenus modestes. Le coupon Enfants et le coupon Jeunes sont des aides financières allouées par la Ville et respectivement proposées aux enfants de 5 à 11 ans et aux jeunes de 12 à 18 ans résidant sur la commune qui souhaitent s'inscrire à une activité sportive ou culturelle au sein d'une association scéenne. La Ville a par ailleurs élargi le champ des activités possibles : en effet, si un enfant souhaite s'inscrire à une activité n'existant pas à Sceaux, la Ville peut passer une convention avec ce club pour qu'il prenne en compte le coupon.

Engager l'étude d'une salle supplémentaire : le dojo

En 2001, des idées

« *L'aménagement d'une salle supplémentaire* »

En 2008, des faits

L'ouverture d'un nouveau dojo est programmée pour mars 2008 ! La pratique d'arts martiaux est en pleine expansion à Sceaux, c'est donc pour que les adhérents puissent s'adonner à leurs sports favoris dans de bonnes conditions **qu'un nouveau dojo est construit au gymnase des Clos Saint-Marcel.**

IDÉE #5

Renforcer les animations pour tous

Animer la ville

En 2001, des idées

« L'animation d'une ville, c'est ce qui développe sa convivialité, qui donne l'occasion à ses habitants de se rencontrer naturellement, simplement »

En 2008, des faits

Depuis 2001, l'équipe de *Vivre à Sceaux* a élaboré un calendrier des manifestations cohérent et varié. La politique de la Ville en matière « d'animation » englobe moult aspects ! C'est d'abord une politique festive pour les petits et les grands, avec des spectacles de qualité mais aussi une programmation culturelle dynamique et attractive : nous avons souhaité établir une politique ambitieuse et généreuse à la hauteur des talents scéens !

La rencontre des « nouveaux Scéens » (en janvier)

Dans le cadre d'une réception, la Ville convie les nouveaux Scéens à découvrir les différents services municipaux. C'est une occasion de rencontre très appréciée par tous les primo arrivants !

La soirée de la glisse (en février)

Cette manifestation a vu le jour pendant le mandat. Créée en 2002, la soirée de la glisse rassemble de nombreux jeunes autour de la projection au cinéma Trianon de films sur des sports de glisse (skate, surf, snow-board...).

Les « rencontres du cinéma Trianon » (en mars)

Cette manifestation a vu le jour pendant le mandat. La formule proposée depuis 2004 est une soirée-débat sur le thème du cinéma pour le grand public, à la date anniversaire de la réouverture du cinéma Trianon. La soirée se déroule en présence d'une personnalité du cinéma et avec une projection en lien avec la thématique de la soirée. Cette soirée-débat connaît un grand succès et est devenue un rendez-vous incontournable des connaisseurs comme des néophytes. La fréquentation a fluctué en fonction des thèmes choisis (270 participants en 2006 alors qu'ils étaient 121 en 2005), mais les retours sont toujours aussi enthousiastes.

Projeunes (démarrage en mars)

Ce dispositif a été créé en 1999 et connaît toujours un grand succès, il s'adresse aux jeunes qui ont entre 15 et 25 ans. Chaque année, la Ville, dans le cadre d'un jury, examine des dossiers de très grande qualité, c'est pour cela que **nous avons souhaité augmenter les récompenses octroyées aux lauréats** ! Ainsi, les projets retenus sont soutenus et aidés financièrement. Ils peuvent être de différentes natures : culture, science, solidarité internationale, sport, documentaire. Cette opération s'adresse aux jeunes résidant ou étudiant à Sceaux.

Fête de l'Internet (en avril)

Cette manifestation a vu le jour pendant le mandat. Depuis 2004 un jeu en ligne est organisé durant la fête nationale de l'Internet avec, à la clé, des lots offerts aux heureux gagnants.

Festi-roller et balade à vélo (en mai)

Pour cette manifestation, la Ville organise des parcours sécurisés à travers Sceaux pour que rollers et vélos puissent circuler en toute liberté.

Le Défi de Sceaux (en mai)

Créée en 1996, cette opération connaît un engouement toujours aussi enthousiaste voire grandissant. Au fil des ans, le « Défi » est devenu une manifestation très prisée des collégiens scéens. Tous les ingrédients sont réunis pour offrir aux adolescents les plus exigeants, une manifestation de grande

qualité. Les jeunes constituent des équipes pour ensuite s'affronter sur des terrains très variés (sports collectifs et individuels, jeux de réflexion et questionnaire de culture générale). Les « récompenses » sont elles aussi alléchantes, et adaptées aux âges des jeunes ... Depuis 2006, une animation poney pour les plus petits s'est ajoutée.

Fêtes félibréennes et méridionales (en juin)

Si Sceaux est souvent considérée comme une sorte d'enclave méridionale en Île-de-France, c'est que notre ville connaît une tradition peu commune, née de la découverte par Paul Arène et d'autres membres de la société amicaliste méridionale « La Cigale » de la tombe de Florian, en 1878. C'est dans le souvenir de ce fabuliste, romancier et auteur dramatique de la deuxième moitié du XVIIIe siècle que « Cigaliers » et « Félibres » ont instauré et maintenu avec **l'appui de la municipalité**, l'usage de tenir à Sceaux chaque année, à la fin du printemps ou au début de l'été des festivités. A cette tradition, s'est ajoutée la tenue d'un marché de Provence dans la rue piétonne. Dans le même esprit, se tiennent régulièrement, autour de la langue d'Oc, des conférences ou des rencontres historiques et littéraires.

La fête de la musique (en juin)

Depuis 2001, nous avons choisi de promouvoir durant cette soirée des artistes locaux en faisant appel aux structures locales qui comptent moult musiciens amateurs et talentueux. Cette formule est un succès et l'affluence aux concerts en témoigne !

Les feux de la Saint-Jean (en juin)

Cette manifestation a vu le jour pendant le mandat. Les feux de la Saint-Jean ont brûlé pour la première fois en 2001 et connaissent un grand succès. Près de 2000 personnes étaient présentes au jardin de la Ménagerie en 2007 ! C'est une manifestation conviviale et familiale autour d'animations pour petits et grands.

Les dîners de rue (en juin)

Sceaux contribue depuis le début de mandat de l'équipe *Vivre à Sceaux* au bon déroulement des dîners de rue, un moment de grande convivialité très apprécié par les riverains. Grâce à l'aide logistique de la Ville (prêt de chaises, tables, informations aux riverains, et coupure de la circulation), de nombreux dîners ont lieu, depuis ces dernières années, à travers différentes rues de Sceaux.

La nuit du cinéma jeunesse (en juin)

Création en 1999 sur une idée qui émane du conseil de Jeunes (programmation établie en collaboration avec le programmateur du Trianon dès 21h jusqu'à l'aube ...)

Le bal du 13 juillet

Une fête très familiale, au jardin de la Ménagerie.

La nocturne du patrimoine (en septembre)

Cette manifestation a vu le jour pendant le mandat. L'organisation chaque année **des journées du patrimoine**, fin septembre, a pour objectif de **renforcer l'identité culturelle de la Ville** à travers les visites de ses **équipements** et de son **patrimoine architectural**. Les **nocturnes du patrimoine** ont vu le jour en 2002. Ce concept de « nocturne » a été - même s'il n'est pas spécifique à Sceaux - novateur et connaît toujours un vif succès. C'est un temps fort de la vie culturelle scéenne et l'équipe de *Vivre à Sceaux* est très satisfaite de sa réussite (la participation a été variable selon les parcours proposés mais ont été enregistrées jusqu'à 1000 personnes).

Quelques chiffres et données

Les 17 et 18 septembre 2005 : 4 400 visiteurs à la Nocturne du patrimoine dans le quartier des Musiciens.

Le vide-grenier des collégiens et lycéens (à l'automne)

Cette manifestation a vu le jour pendant le mandat. Issu d'un projet du conseil de Jeunes, cette opération a pu être mise en place pour la première fois en 2005. Elle a lieu à l'automne et a connu un grand succès lors de ses deux éditions (80 stands en 2006).

Musiques en courts (en novembre)

Cette manifestation a vu le jour pendant le mandat. La Ville organise depuis 2004 un concours de composition de musiques de film, en partenariat avec l'Animathèque MJC et le cinéma Trianon. Partant de courts métrages, les musiciens sont invités à créer une œuvre originale. Les lauréats viennent interpréter en direct leur composition en présence du jury qui décide alors du palmarès.

Accrocordes ou mur de glace (en décembre)

Cette manifestation a vu le jour pendant le mandat. Elle a été créée en 2002 et a perduré jusqu'en 2006. Désormais, peu avant Noël, les Scéens peuvent aussi « escalader » un mur de glace (synthétique !), une expérience rare et très appréciée de nos jeunes.

Foire aux santons et crèches de Provence (en décembre)

Dans un registre plus populaire, la tradition félibréenne et méridionale de Sceaux a donné naissance à la Foire aux santons et crèches de Provence, que la Ville continue fidèlement d'organiser et qui accueillent un nombre très important de visiteurs venus de toute l'Ile-de-France et parfois même de plus loin.

Téléthon (en décembre)

La Ville soutient activement cette manifestation nationale en assurant la « logistique » et le conseil auprès des différents animateurs.

Et aussi...

Rendez-vous avec les artistes de Sceaux

Nous avons souhaité valoriser à Sceaux la pratique des arts plastiques. Ainsi, après un long travail de « recensement » des artistes scéens, nous avons imaginé des rendez-vous avec les artistes et le public, qui ont vu le jour sous la forme « **des journées portes ouvertes d'ateliers** » ou du « **marché de l'art en plein air** ». En alternant ces deux formules, nous avons eu un double objectif : **faire connaître les artistes scéens** à leurs concitoyens et proposer aux artistes la possibilité d'exposer leurs œuvres. C'est dans le cadre de cette démarche que nous avons organisé une exposition à l'hôtel de ville, en juin 2006, *Les artistes de Sceaux à l'hôtel de ville*. Ces manifestations ont vu le jour pendant le mandat.

Musiques actuelles (6 concerts dans l'année)

Chaque année depuis 2003, six concerts de « **musiques actuelles** » sont programmés dans la salle du *Sceaux What* du théâtre des Gémeaux/scène nationale. Soutenus par la Ville, ces concerts sont organisés par l'Animathèque/ MJC en partenariat avec les Gémeaux. Ces manifestations ont vu le jour pendant le mandat.

Le « lever des couleurs européennes »

Ce rendez-vous est né en juillet 2004. Depuis, cette cérémonie a lieu deux fois par an. Elle s'inscrit dans la droite ligne de la tradition européenne chère à Sceaux puisqu'il s'agit de mettre à l'honneur le pays qui prend la présidence de l'union européenne. Cette célébration officielle est honorée par l'ambassadeur (ou l'un des représentants) du pays concerné et se déroule en présence des membres des conseils d'Enfants et de Jeunes. Ces manifestations ont vu le jour pendant le mandat.

Les conférences de Sceaux

Des conférences organisées par la Ville pour promouvoir et faire découvrir les talents de Sceaux. Une conférence intitulée *L'engagement des jeunes dans la solidarité internationale* a été par exemple organisée en novembre 2006 dans ce cadre, autour des témoignages des lauréats de Projeunes et des représentants d'importantes ONG. Une exposition à l'hôtel de ville *Partir pour être solidaire, pourquoi et comment ?* a accompagné cette table ronde. Ces manifestations ont vu le jour pendant le mandat.

« Sceaux, comme ça s'écrit »

En décembre 2004, le conseil de Jeunes de la ville de Sceaux lance l'idée de proposer aux collégiens scéens d'écrire un livre à plusieurs mains. En mars 2005, la Ville organise des rencontres entre Agnès Desarthe, auteur de romans pour adolescents et adultes, et des élèves de cinquième et quatrième des collèges Lakanal et Marie-Curie, encadrés par leurs professeurs. Les règles du jeu sont très simples : écrire un texte - même très court - ayant pour point de départ un seul mot : Sceaux. A partir de là, liberté totale quant au choix du style d'écriture : reportage, poème chanson, bandes dessinées, science-fiction, nouvelle, portrait, lettre, conte ... Cela a donné lieu en 2005 à l'édition de deux recueils.

Quelques chiffres et données

Quelques éléments de comparaison entre 2002- 2006

Défi de Sceaux 2006 : 480 participants, contre 448 en 2002.

Nuit de la glisse 2006 : 265 participants, contre 200 en 2002.

Nuit du cinéma Jeunesse 2006 : 265 entrées, contre 190 en 2002.

Et aussi en 2006 :

Vide-grenier : 75 stands.

Réception des jeunes électeurs : 40 participants.

Exposition et conférence *L'engagement des jeunes dans la solidarité internationale* : 100 participants environ.

En 2006 : visite du conseil de Jeunes à Strasbourg, au Parlement européen.

Renforcer les animations à la période de Noël

En 2001, des idées

« Nous proposons l'idée d'une animation renforcée à la période de Noël »

En 2008, des faits

En quelques années, le Noël des enfants s'est métamorphosé pour devenir un rendez-vous incontournable des petits et des grands !

1200 enfants au Noël 2006 ont pu profiter des animations, chaque année 20 % d'enfants supplémentaires profitent de ces animations. La Ville organise un spectacle et une distribution de friandises au jardin de la Ménagerie, suivie de la visite du Père Noël.

Quelques chiffres et données

Chaque année, Sceaux mieux illuminée

- Harmonisation des couleurs : choix d'une lumière blanc-bleutée pour la majeure partie des secteurs de la ville.
- Remplacement des guirlandes traditionnelles par des leds (moins consommateur d'énergie).
- En 2002, mise en place de six sapins avec des guirlandes lumineuses, des lucioles à la Fontaine Colbert.
- En 2003, installation de trois grandes voiles lumineuses, des lucioles sur l'avenue des 4 chemins.
- En 2004, les guirlandes des sapins ont été remplacées par la mise en place de motifs décoratifs lumineux, des gouttes, autour des arcades et mise en place de l'illumination du Cèdre à la Place de Brühl. Mise en place de guirlandes lumineuses sur six arbres, des lucioles.
- En 2005, mise en lumière de la place Frédéric Mistral, éclairage de l'olivier, mise en place d'un rideau lumineux sur la façade de l'ancien bâtiment de la MJC. Rue Florian, les guirlandes ont été remplacées par des arcades en lucioles, à l'angle de la rue Houdan et de la rue Eugène-Maison, illumination du Pin et sur la rue piétonne, mise en place des arcades en lucioles et des motifs décoratifs lumineux, des gouttes. Au jardin de la Ménagerie, pose de guirlandes lumineuses (lucioles) sur l'allée centrale.

IDÉE #6

Maintenir l'équilibre actuel entre l'habitat individuel et logements collectifs

En 2001, des idées

« Nous considérons que l'équilibre actuel entre habitat individuel et logements collectifs est aujourd'hui satisfaisant dans les différents quartiers »

En 2008, des faits

L'habitat à Sceaux est plus diversifié qu'il n'y paraît au premier abord. Ainsi, près de 70% des Scéens habitent en collectif alors même que la ville présente le visage d'une commune très « pavillonnaire ».

Notre équipe a réaffirmé sa volonté de maintenir le niveau de sa population à un nombre de l'ordre de 20 000 habitants afin notamment de permettre une utilisation optimale des équipements publics communaux bien dimensionnés pour ce niveau de population d'une part, et son ambition de développer le parc de logements sociaux de la commune, dont des logements pour étudiants, d'autre part.

Par ailleurs, l'équipe de *Vivre à Sceaux* partage l'idée selon laquelle l'étalement urbain qui a prévalu ces dernières années sur le territoire régional doit être impérativement stoppé, car consommateur d'espace et de ressources énergétiques importantes et parfois facteur de difficultés sociales. Dans cette perspective, et pour répondre à une exigence qu'elle considère d'intérêt général, elle pose le principe d'une augmentation raisonnée de la surface construite sur son territoire.

« Ainsi, nous avons envisagé l'accroissement du parc de logements de Sceaux selon un rythme moyen de 50 à 60 unités par an, ce qui correspond à la fois au chiffre minimal nécessaire pour le maintien de la population actuelle compte tenu du phénomène de desserrement et au rythme moyen de construction des 25 dernières années ».

La proportion de logements sociaux dans ce total de constructions nouvelles devrait être de 40 à 50%, l'équipe de *Vivre à Sceaux* souhaitant maintenir la priorité absolue qu'elle a toujours donnée au secteur social locatif et garder la maîtrise publique à long terme des terrains ainsi mobilisés.

IDÉE #7 Préserver la mixité sociale

En 2001, des idées

«Il est illusoire de prétendre à la fois refuser toute densification et s'engager à construire des logements - notamment sociaux - supplémentaires»

En 2008, des faits

L'équipe municipale favorable aux orientations émises par la contribution du département des Hauts-de-Seine concernant la politique du logement à conduire, s'est engagée à pallier le manque de logements et à favoriser une mixité de l'habitat.

A Sceaux, le taux de logements sociaux est passé en dix ans de 22% à 12%. Une situation qui découle notamment de la définition restrictive des logements sociaux donnée par la loi SRU de 2000 et du déconventionnement par la Caisse des Dépôts de plusieurs centaines de logements.

En effet, dans les années 90, nous avons été encouragés à construire des logements intermédiaires, qui depuis 2000 sont exclus du décompte, alors même que leur attribution se fait sous condition de ressources. Les règles ont donc changé et c'est ainsi que les efforts faits à Sceaux pendant près de 15 ans ne sont pas reconnus.

Malgré cette injustice, l'équipe municipale a mené une politique très dynamique et volontaire ! Cette politique se concrétise, notamment, par un véritable **plan d'action** qui passe par **une reconquête du foncier**. Cela consiste à utiliser toutes les possibilités juridiques et financières, comme le **droit de préemption** renforcé permettant de préempter appartement par appartement, la relance de la réhabilitation en centre ville, ou encore **l'augmentation de 20% du coefficient d'occupation des sols pour la construction de logements sociaux**, mais aussi une **subvention systématique** annuelle à l'Office municipal HLM. L'objectif est la construction de logements, grâce à des opérations de petite taille (10 à 20 logements), parfaitement intégrées à leur environnement.

L'un des leviers majeurs de ce plan d'action est sans conteste **l'office municipal d'HLM**, rebaptisé Sceaux Habitat. L'existence d'un petit office municipal est un atout, car aucun grand constructeur ne peut s'intéresser à des opérations de 10 ou 15 logements dans un contexte très sensible.

Ce plan d'action volontaire, élaboré tout au long de notre mandat, inclut une exigence de qualité. En effet, toutes les opérations conduites adoptent **la démarche de haute qualité environnementale (HQE)** et prévoient des logements pour les personnes à besoins spécifiques, souffrant de handicaps.

L'opération exemplaire dans ce domaine est celle conduite **rue des filmins** où Sceaux Habitat (OPHLM de Sceaux) s'engage dans la construction **de seize logements sociaux de qualité qui seront parfaitement intégrés dans le bâti existant**. Cette construction, réalisée en étroite collaboration avec la Ville, intègre la démarche de **haute qualité environnementale** (énergies renouvelables, gestion de l'eau, chantier propre et accessibilité handicapés).

Quelques chiffres et données

L'OPHLM de Sceaux - devenu Sceaux habitat - gère environ 1000 logements répartis sur l'ensemble du territoire.

La Ville a engagé en 2006 une action pour aboutir à **une opération programmée d'amélioration de l'habitat** (OPAH) sur le centre ancien. Ce secteur comporte en effet un bâti très ancien, avec 82 % des immeubles construits avant 1915. L'OPAH s'organise dans le cadre d'une convention entre la Ville, l'Etat, le Département et l'ANAH (agence nationale d'amélioration de l'habitat) pour une durée de trois ans.

Elle permet notamment de majorer les aides habituelles que l'ANAH apporte aux propriétaires occupants et bailleurs et elle donne la possibilité au maire de créer un fonds d'aide municipal exceptionnel. Pour obtenir le lancement d'une OPAH et en définir les contours budgétaires, il faut préalablement démontrer et analyser les besoins. C'est pourquoi un diagnostic puis une étude pré-opérationnelle ont été conduits en 2006. Parties communes extérieures et intérieures, électricité, ascenseurs ainsi qu'un échantillon de 70 logements ont été examinés. Cela a mis en évidence les opportunités d'intervention du périmètre. Sur la durée de l'OPAH, l'objectif quantitatif est de faire bénéficier 142 logements des différentes aides mises en place.

L'OPAH comporte plusieurs objectifs qualitatifs. Du point de vue patrimonial, il s'agit de conserver et préserver le centre historique et de mettre en valeur ses caractéristiques architecturales. A cela s'ajoute un enjeu urbain : renforcer l'identité du quartier historique et améliorer l'environnement urbain. L'éradication de l'habitat indigne est un volet important : lutter contre le saturnisme et l'humidité des caves, inciter à la réhabilitation... L'accessibilité et le maintien à domicile figurent aussi au nombre des objectifs pour inciter les propriétaires bailleurs et occupants à aménager des accès et des logements adaptés. Sur le plan du marché local de l'habitat, le projet est de permettre la remise en location de logements vacants, en développant l'offre de logements sociaux et intermédiaires dans le parc privé. Enfin sur le plan du développement durable, l'idée est de promouvoir les économies d'énergie et les énergies renouvelables, d'encourager les travaux d'isolation phonique et thermique et de lutter contre les termites et autres insectes xylophages.



Quartier des Blagis

IDÉE # 8

Améliorer encore l'accueil des familles et des enfants

En 2001, des idées

«La priorité ira aux écoles »

En 2008, des faits

L'une des grandes priorités de ce mandat a été l'enfance : Sceaux compte 2 520 enfants âgés de 0 à 12 ans. Selon les âges nous avons élaboré des politiques favorisant le bien-être et **l'épanouissement des enfants comme de leurs parents.**

Rénovation de l'école élémentaire des Blagis : après la construction d'un nouveau préau, la rénovation intérieure et extérieure des locaux scolaires, la création de deux nouvelles salles en 2002, la ville de Sceaux a entamé en avril 2007 la troisième phase de ces travaux qui concerne principalement la rénovation de la rotonde, l'agrandissement du restaurant scolaire et la modernisation de l'office. Les abords de l'école feront également l'objet d'un aménagement soigné qui intégrera la création d'une passerelle pour les personnes à mobilité réduite. En outre, cette école a été mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite depuis la place des Ailantes.



L'école des Blagis

L'école élémentaire du Clos Saint-Marcel bénéficie depuis 2005 d'un bâtiment polyvalent neuf de **3000 m²**, pour l'accueil maternel, une bibliothèque et une salle informatique. La cour de l'école élémentaire a été agrandie.



Le bâtiment polyvalent de l'école du Clos Saint-Marcel

Travaux à l'école du Centre : création de nouveaux sanitaires durant l'été 2007.

Pose d'abris à vélos à l'école des Blagis et à l'école du Clos Saint-Marcel en 2006, à l'école du Centre et à l'école du Petit-Chambord à l'automne 2007.



L'abri à vélos du Clos Saint-Marcel



L'abri à vélos des Blagis

En 2004, mise en place d'**une classe d'intégration scolaire dite « classe CLIS »** dans l'école élémentaire du Petit-Chambord, pour les enfants souffrant d'un déficit d'apprentissage. Ce projet lancé par l'Inspection académique a bénéficié du soutien de la Ville qui souhaite développer son action à l'égard de l'intégration de la « différence ».

En 2003, mise en place de la **classe relais expérimentale à l'école maternelle du centre**. C'est une classe passerelle, intermédiaire entre la crèche et l'école, créée pour favoriser l'accueil des enfants de moins de trois ans. Cette classe a pu fonctionner deux ans, mais à la rentrée 2005, l'Education nationale n'a pas souhaité pérenniser cette expérience.

Les enfants scolarisés dans les écoles publiques maternelles et élémentaires de Sceaux bénéficient d'activités sportives et culturelles pendant le temps scolaire, organisées par la Ville, en accord avec l'Inspection académique, les enseignants et avec le concours de différents partenaires. **La Ville finance, pour toutes les classes élémentaires publiques, une heure hebdomadaire d'éducation physique et sportive adaptée à l'âge des élèves.** Trois enseignants spécialisés interviennent dans les écoles aux côtés de l'instituteur. Cet enseignement est également ponctué de rencontres sportives inter-écoles, depuis 2002, réunissant toutes les classes, de la grande section maternelle au CM2 : en 2007, 52 classes et 1 350 élèves ont participé.

Quelques chiffres et données

Les travaux d'entretien dispensés dans les groupes scolaires représentaient en 2006 : 55 millions d'euros de dépenses qui comprennent, entre autres, la réfection de salles de classe, le remplacement de châssis vitrés, la pose de revêtements muraux, le renouvellement du mobilier scolaire...

Durant ce mandat, la ville de Sceaux a consacré **un budget annuel de fonctionnement de plus de 4 millions d'euros au temps scolaire et périscolaire, en direction de près de 1 900 enfants âgés de 3 à 11 ans, soit environ 10 % du budget de fonctionnement de la Ville.**

Les enfants scolarisés en CP, CE1 et CM2 bénéficient en temps scolaire de séances de natation. L'évolution de chaque enfant est appréciée par une évaluation continue.

La bibliothèque municipale et la bibliothèque du centre social et culturel des Blagis (CSCB) accueillent les classes avec leur enseignant pour **des séances de conte**, de présentation et prêt de livres, de visites commentées, d'expositions ou de recherches documentaires ainsi que des rencontres

avec des écrivains. Les enfants de CE2/CM1/CM2 peuvent avec l'aide de leur enseignant rechercher des documents et réserver des ouvrages directement sur le site de la bibliothèque via Internet

Dans le cadre des animations scolaires, **la Ville propose à chaque enseignant, suivant le niveau de sa classe, un soutien technique** ; il s'agit d'une mise à disposition d'un intervenant afin de mener un projet de classe de type culturel, scientifique ou artistique tel que les arts plastiques, l'expression corporelle, l'éducation à l'image, les sciences et techniques, l'environnement.

De la grande section de maternelle au CE1, **les enfants reçoivent une initiation musicale assurée par différents intervenants agréés par l'Éducation nationale.**

Les élèves des classes maternelles et élémentaires peuvent se rendre à des spectacles au théâtre des Gémeaux/scène nationale, dans le cadre de la programmation "jeune public". Le musée départemental de l'Île-de-France propose également aux écoles des animations auxquelles les enseignants peuvent s'inscrire.

Les classes qui le souhaitent peuvent s'inscrire à une animation en partenariat avec le cinéma Trianon.

Chaque école élémentaire de Sceaux dispose depuis près de 10 ans d'**une salle informatique**. Pour tenir compte de l'évolution du matériel et des pratiques, la Ville a décidé en 2005 de mettre à disposition des écoles **un parc informatique renouvelé** : le choix s'est porté sur du matériel performant permettant bien sûr une connexion internet. Pour les ateliers informatiques suivis par demi-classe, les enfants disposent ainsi de 14 postes multimédia avec écrans plats, 2 imprimantes laser, 1 graveur et 1 scanner.

À l'initiative des instituteurs et avec l'accord de l'Inspection académique, **la ville de Sceaux organise des classes de découverte et des voyages scolaires pour les enfants des écoles élémentaires et des journées d'excursion pour les élèves de grande section maternelle**. Des projets variés relatifs à l'Histoire, à l'astronomie, au volcanisme, aux arts plastiques, au milieu montagnard et au milieu marin ont permis aux enfants de visiter la Vendée, les Côtes d'Armor, le Puy-de-Dôme, la Sologne, la Haute-Savoie et beaucoup d'autres lieux. La découverte d'un patrimoine et d'un environnement différents sont au programme de chacun de ces séjours. La participation financière des familles varie en fonction du quotient familial. **La ville de Sceaux apporte un soutien financier conséquent, puisqu'elle prend à sa charge environ 50 % du coût des séjours des écoles élémentaires et la totalité du coût des journées d'excursion des écoles maternelles.**

Quelques chiffres et données

Animation scolaire : en 2006, 400 élèves sont partis en voyage scolaire contre en 312 en 2002.

Un accueil maternel post-scolaire est proposé aux enfants scolarisés pour permettre aux parents, dont les horaires de travail ne sont pas compatibles avec ceux de l'école, de confier leurs enfants à un service organisé par la Ville.

Par ailleurs, la Ville propose aussi un accueil le matin, dès 7h30 pour les maternelles et les élémentaires, **en septembre 2007, une structure a ouvert à l'école du Centre.**

La Ville organise l'accueil des enfants scolarisés en école maternelle, élémentaire et en sixième le mercredi et pendant les vacances scolaires, de 8h à 18h30, dans un espace adapté à chaque tranche d'âge. L'équipe d'animateurs du centre de loisirs établit des programmes pédagogiques adaptés aux enfants. De nombreuses sorties sont ainsi organisées ainsi que des **mini séjours**. En 2007, un séjour mixte maternelles/élémentaires a été organisé et 26 enfants ont pu en profiter.

Quelques chiffres et données

Centre d'accueil maternel

En 2002, le soir : 19 800 enfants soit 142 enfants chaque soir encadrés par 18 animateurs.

En 2006, le soir : 28 281 enfants soit 197 enfants chaque soir encadrés par 26 animateurs.

La fréquentation des centres d'accueil maternel, continue d'augmenter : **28 281 enfants** ont été accueillis, en 2006, dans les centres d'accueil maternel du soir et **5 178** le matin (respectivement 26 588 et 4 816 en 2005).

Centre de loisirs (mercredi et vacances)

En 2006, le mercredi, **175 enfants** en moyenne étaient accueillis au centre de loisirs, soit 9 % de la population scolaire (contre 135 en 2002). Pendant les vacances scolaires, **122 enfants** en moyenne fréquentent la structure, dont la Ville prend en charge 45 % du coût de fonctionnement.

Etudes dirigées dans les écoles élémentaires

Les enfants scolarisés dans les quatre écoles élémentaires de la Ville peuvent fréquenter les **études dirigées** organisées tous les jours après la classe

Interclasse du midi

Pendant l'interclasse du midi, avant ou après le déjeuner, la Ville organise **des activités à l'intention des élèves des écoles élémentaires**. L'objectif est d'offrir à l'enfant **la possibilité de choisir la manière dont il occupe son temps libre et de lui permettre de découvrir, voire de s'initier à une discipline sportive ou culturelle**.

Dans les écoles maternelles, **une séance hebdomadaire de contes est proposée aux enfants avant ou après le déjeuner**.

Quelques chiffres et données

Animation du temps de midi

En **2006, 26 intervenants ont travaillé pour 96 heures par semaine** contre 19 intervenants pour 88 heures par semaine en 2002.

La Ville organise le temps de déjeuner en proposant aux enfants un repas qui se déroule dans des conditions calmes et confortables. Près de 120 personnes, directeurs d'école, animateurs et agents des écoles participent au bon déroulement de ce service. Environ 1 350 repas confectionnés et livrés par un prestataire de service sont servis chaque jour.

Des enquêtes-qualité sont conduites régulièrement auprès des enfants et des personnels concernés.

Le marché a été attribué à la société OCRS (Office central de restauration scolaire). Parmi les quatre sociétés ayant répondu à l'offre, OCRS a présenté l'offre la plus conforme aux exigences et critères du cahier des charges, proposant une large gamme de produits frais, de la viande de boeuf de race bouchère et des volailles certifiées.

Quelques chiffres et données

Restauration scolaire

Maternelles, en 2006 : 448 enfants par jour soit 64% contre 396 enfants par jour en 2002 soit 56%

Elémentaires, en 2006 : 862 enfants par jour soit 70% contre 820 enfants par jour en 2002 soit 64 %

Le plus grand soin est apporté à l'élaboration des menus et au suivi de la qualité des repas. La commission des menus et de la restauration est composée de directeurs, de représentants d'associations de parents d'élèves, de membres de la Caisse des écoles, de jeunes élus du conseil d'enfants, du responsable de l'action scolaire, des responsables des offices de restauration et des animateurs référents sur le temps de midi ainsi que du représentant de la société prestataire OCRS. Le prix du repas et de la prise en charge de l'enfant pendant l'interclasse, compris entre 0,80 € et

5,08€, varie en fonction du quotient familial. Le coût de revient de l'interclasse par élève et par jour est égal à 8,96€ hors investissement.

La Ville a aussi mis en place un projet d'accueil individualisé périscolaire (PAIP) permettant d'accueillir des enfants allergiques au restaurant scolaire.

Quelques chiffres et données

Budget

En 2002, les dépenses de fonctionnement (frais de personnel compris) étaient de 134 774 € soit 6,8 € par enfant et par jour. Les recettes étaient de 77 252 euros **soit une participation familiale moyenne de 3,64 €** (goûter compris)

En 2006, les dépenses de fonctionnement (frais de personnel compris) étaient de 171 547 € soit 6 € par enfant et par jour. Les recettes étaient de 119 545€ **soit une participation familiale moyenne de 3,45 €** (goûter compris)

Séjours de vacances

Ces séjours payants proposés aux jeunes Scéens de 4 à 17 ans se déroulent pendant les vacances d'hiver, de printemps et d'été. Chaque année, la Caisse des écoles et la mission Jeunesse sélectionnent des organismes auxquels sont confiés les enfants. Différents séjours sont retenus en fonction de leur destination et de leur projet. Les plaquettes décrivant les séjours de vacances pour chaque période sont diffusées avec Sceaux magazine.

Les séjours de vacances pour les 15-17 ans : ces séjours font l'objet d'un cahier des charges très précis, très exigeant afin de répondre aux attentes des jeunes et de leurs parents. Ainsi, les destinations sont très variées, il s'agit de proposer un grand choix d'ouverture sur le monde ! Les familles payent en fonction de leur coefficient familial ce qui permet à tous, de profiter de ces séjours. *« Nous sommes très satisfaits de leurs succès auprès des jeunes scéens, puisque en 2001, 33 jeunes se sont inscrits alors qu'en 2006 ils étaient 62 »*

Quelques chiffres et données

Congés scolaires février 2002 : 7 départs	2006 : 17 départs
Congés scolaires avril 2002 : 2 départs	2006 : 21 départs
Congés scolaires été : 2002 : 16 départs	2006 : 24 départs

L'accueil de la petite enfance

En 2001, des idées

« Certaines difficultés dans l'accueil des tout-petits subsistent »

En 2008, des faits

« Aujourd'hui, plus de 80% des demandes de places d'accueil reçoivent à Sceaux une réponse positive. Ce taux est le double de celui constaté au niveau national

Nous avons réussi à faire de Sceaux, « la » Ville des familles qui donne aux parents un véritable choix dans l'organisation de leur vie familiale et professionnelle ».

L'accompagnement des familles est l'une des toutes premières priorités de l'équipe municipale.

Au 1^{er} mars 2007, **397 places d'accueil pour 483 enfants de moins de 3 ans** domiciliés à Sceaux.

En 2004 : création d'un poste de coordinatrice petite enfance.

Aujourd'hui, avec près de 400 enfants accueillis dans les équipements collectifs de la petite enfance présents sur la commune - dont les 86 enfants accueillis chez les assistantes maternelles libérales agréées - la ville de Sceaux couvre 82 % des demandes d'accueil des familles. Elle

se situe nettement au-dessus de la moyenne nationale (45 %) et départementale (55 %), selon les statistiques communiquées par la caisse d'allocations familiales des Hauts-de-Seine.

En réponse à la demande croissante de places en crèches, plusieurs projets de création et d'extension d'équipements petite enfance ont été réalisés à Sceaux. Au cours de **l'été 2003 : extension la crèche du Lycée** (réaménagement des locaux pour accueillir **12 enfants supplémentaires** au sein d'un jardin d'enfants) a permis d'augmenter de 45 à 57 places la capacité d'accueil de la crèche, **et bien sûr la construction, en 2007, d'un centre multi-accueil petite enfance aux Blagis, rue du Docteur-Roux.**



Crèche des Blagis

« Une crèche au cœur des Blagis; à côté de la volonté politique de l'équipe municipale de doter enfin le quartier des Blagis d'un grand équipement d'accueil de la petite enfance, l'ouverture de la crèche des Blagis, résulte de plusieurs opportunités : achat des murs de deux boutiques désaffectées, utilisation d'un terrain déjà possédé par la Ville, conservation et rénovation du pavillon rue de Bagneux afin de préserver le paysage de cette rue. Nichée derrière ce pavillon, la crèche se découvre comme un bâtiment contemporain, parfaitement adapté à ses fonctions, harmonieusement intégré au quartier.

Conformément à la politique municipale en matière de constructions, le bâtiment respecte la démarche haute qualité environnementale, notamment en ce qui concerne la gestion de l'énergie et des eaux »

Septembre 2005, ouverture de la crèche associative La Comptine2 : 40 places.

Septembre 2006, ouverture de la crèche associative Or haya : 20 places.

Quelques chiffres et données

En 2007, le quartier des Blagis a vu la création d'une nouvelle structure qui a ouvert ses portes à **40 enfants**, avec des formules innovantes.

En 2009, la Maison de l'enfance - une nouvelle structure située près du parking Albert 1^{er} - accueillera de nombreux services destinés à la famille, relogera la halte-garderie Léo-Delibes et la crèche de la rue du Lycée et permettra de créer **27 nouvelles places.**



En parallèle, la ville de Sceaux s'est engagée dans la mise en place d'un relais d'assistantes maternelles (RAM) et d'un relais d'auxiliaires parentales (RAP) au sein des futurs locaux d'Albert 1^{er}. Ces structures proposeront notamment des formations.

En outre, la Ville participe et soutient financièrement le fonctionnement des crèches associatives.

L'aménagement en centre ville d'un lieu convivial de rencontre pour les jeunes

En 2001, des idées

«Nous proposons l'aménagement en centre ville, d'un lieu convivial de rencontre à l'intention des jeunes»

En 2008, des faits

Les membres du conseil de Jeunes ont relayé le souhait de nombreux collégiens de disposer d'une salle où ils pourraient se retrouver. Le réaménagement des anciens ateliers municipaux rue des Imbergères a donné l'opportunité de répondre à cette demande. L'aménagement des locaux **Les ateliers** attenants aux Garages rue des Imbergères offrent un local de 180 m², dont les travaux commenceront fin 2007. Les ateliers seront un espace de détente ou de travail pour les jeunes Scéens. L'accès aux ateliers sera gratuit pour tous ceux qui se seront inscrits.

« Nous sommes très heureux de pouvoir enfin concrétiser ce vœu des adolescents scéens... »

IDÉE # 9

Assurer la protection de notre patrimoine architectural, urbain et paysager

En 2001, des idées

« Nous poursuivrons les actions entreprises »

En 2008, des faits

Inscrire le patrimoine de notre ville dans la modernité tout en préservant son caractère architectural et la mémoire du lieu est pour notre équipe une exigence. Les résultats depuis 2001, comme **la réhabilitation en 2003 de la halle du marché de Sceaux** à l'identique du bâtiment de l'époque Baltard, et **la reconstruction du cinéma Trianon** (d'avril 2002 à mars 2003), ou bien encore **la réhabilitation complète de l'hôtel de ville** en sont l'illustration parfaite.

La Ville a conduit de nombreuses études afin d'obtenir des données précises et pertinentes pour élaborer une politique à la hauteur du patrimoine scéen.

Une délibération du 22 juin 1990 mettait à l'étude une zone de protection du patrimoine architectural et urbain (ZPPAUP) sur une partie de son territoire afin de se doter d'outils plus adaptés à la protection de ce secteur.

Au cours d'une phase expérimentale (entre novembre 2002 et décembre 2003), le règlement est apparu parfois très contraignant, parfois très peu précis. Entre temps, l'évolution du contexte législatif a conduit la Ville à envisager l'opportunité d'utiliser d'autres outils réglementaires complémentaires de la ZPPAUP, notamment à travers l'élaboration d'un plan local d'urbanisme et l'ajustement des périmètres de protection de 500 m autour des monuments inscrits ou classés.

L'étude ZPPAUP a produit un certain nombre d'éléments très intéressants de connaissance du territoire communal. Les nombreuses vicissitudes attachées au dossier (changement de périmètre d'étude, arrêt puis reprise du dossier suite à une révision du Plan d'occupation des sols), le fait que le dossier ait été engagé il y a 17 ans déjà, ont néanmoins abouti à l'affaiblissement des objectifs poursuivis par l'étude. Le patrimoine protégé, selon cette étude, semble devoir se limiter à des éléments ponctuels : habitat, jardins privés et espaces publics.

La Ville a aussi souhaité approfondir sa réflexion par la réalisation d'une étude urbaine et paysagère fine du territoire communal portant notamment sur une analyse de la formation des paysages, du tissu urbain et des espaces publics.

Cette analyse menée à différentes échelles géographiques avait notamment pour objectif : d'identifier des entités paysagères et urbaines caractéristiques du territoire scéen ; de préciser et de hiérarchiser, pour chacune de ces entités, les enjeux relatifs à la protection du patrimoine tout en permettant son adaptation à la contemporanéité ; et de choisir, in fine, les outils réglementaires pertinents par entités.

IDÉE # 10

Favoriser le développement personnel

En 2001, des idées

«Sceaux dispose d'établissements de formation prestigieux et de nombreux équipements et événements de qualité dans le domaine culturel et socio-culturel »

En 2008, des faits

La Ville a renforcé à hauteur d'environ 10% les subventions qu'elle octroie au Gémeaux/scène nationale, au CSCB, à l'Animathèque/MJC et à l'ENM. Par ailleurs, la Ville est membre des conseils d'administration de ces structures.

Le Trianon

En 2001, des idées

« Conformément aux engagements pris, la rénovation du cinéma Trianon, sera réalisée dans les prochaines années »

En 2008, des faits

En 1997, la Ville rachetait les murs du Trianon et lançait le projet d'une nouvelle salle, soutenue par ses partenaires institutionnels. **Le chantier, commencé en mars 2002, a été conduit avec brio et s'est achevé le 25 mars 2003 sans dépassement du budget initial voté.**

Le nouveau Trianon s'est voulu conforme à l'ancien. Il a hérité de tous ses atouts tout en étant résolument de son temps. Nous avons fait le choix d'une salle unique car il ne s'agissait pas de copier les « supermarchés » du cinéma. Nous avons voulu conserver la symbolique du lieu ; un cinéma de plein centre ville, immergé dans le quartier, au cœur des logements, des commerces et des équipements, et non un cube impersonnel de périphérie. Nous avons voulu une jauge très proche de l'ancienne afin que le spectateur retrouve cette ambiance et cette convivialité si particulières.

Quelques chiffres et données

77 000 entrées en 2006 contre 48 910 en 2001 (alors que la fréquentation nationale est en baisse).

Réalisation de nouveaux locaux pour les associations

En 2001, des idées

« La rénovation du Trianon s'accompagnera de la réalisation de locaux dont pourront notamment bénéficier les associations »

En 2008, des faits

Des locaux situés au dessus du cinéma Trianon ont permis de loger des associations de Sceaux.

« Les Garages »

A Sceaux « l'animation » est aussi garantie par une activité associative foisonnante, offrant à chacun les moyens de son épanouissement personnel. **La Ville a toujours accompagné le développement de cette vie associative.** Voici une vingtaine d'années, un contrat régional portait déjà sur le développement de la pratique associative : en résultent, notamment, l'extension et la réhabilitation complète de l'Animathèque MJC, l'un des établissements les plus importants d'Ile-de-France dans son domaine.

Rue des Imbergères, **les locaux des anciens garages municipaux ont été réaménagés pour abriter des bureaux et des activités d'associations scéennes.** L'idée de baptiser ce lieu « Les Garages » - ce nom permettant de garder la mémoire du lieu - nous est naturellement venue à l'esprit. **Six associations socio-culturelles et cinq associations patriotiques sont désormais logés « aux garages ».**



Les Garages

La bibliothèque municipale

92 123 documents - hors patrimoine- proposés au public

Depuis 2001, le personnel a été considérablement renforcé. Depuis janvier 2004, **la gratuité des prêts pour les jeunes de moins de 16 ans** a été instituée. L'objectif est de favoriser l'accès aux contenus culturels que la bibliothèque leur propose. La possibilité est désormais offerte aux enfants de détenir chacun "leur" carte, moyen de les conforter en tant que lecteurs.

L'équipe de la bibliothèque **a aussi augmenté de façon notable les animations pour les écoles, a également multiplié les conférences et développé l'espace multi média** et mis le **catalogue en ligne**, désormais accessible depuis le site de la Ville. Le site Internet de la bibliothèque a été lancé en 2005.

Quelques chiffres et données

4 226 lecteurs empruntent régulièrement des ouvrages en 2006 (contre 3899 en 2002).

Mobilisation des compétences et des expériences des Scéens

En 2001, des idées

« Mobiliser les compétences et les expériences de tous les Scéens au service de notre communauté. Permettre à chacun d'entre nous de participer à la vie locale à travers la concertation et l'accès facilité pour tous aux nouvelles technologies »

En 2008, des faits

Les conférences de Sceaux

Les conférences de Sceaux sont organisées depuis 2003 par la Ville, à l'hôtel de ville pour promouvoir et faire découvrir les talents de Sceaux. Ainsi, le 15 novembre 2006, a eu lieu une conférence sur « l'engagement des jeunes dans la solidarité internationale »

Les rencontres de Sceaux 21

Sous le titre *Sceaux 21, comprendre Sceaux demain*, la Ville a organisé, à l'intention des Scéens, en mai et juin 2007, **quatre rencontres thématiques** qui ont eu pour **objet de poser les termes du développement futur de Sceaux**.

Cette manifestation voulait, entre autres, porter à la connaissance de tous les Scéens, la contribution de la ville de Sceaux à l'élaboration du schéma directeur de la région Ile-de-France (SDRIF), -contribution adoptée à l'unanimité par le conseil municipal lors de sa séance du 29 juin 2006 - **Elle a aussi permis de restituer, à l'ensemble de la population les résultats des récentes études urbaines entreprises sur le territoire.**

Les quatre thèmes retenus étaient l'habitat, le patrimoine, l'espace public et l'activité qui nous permettaient de recouvrir une bonne partie de nos préoccupations communes en termes de prospective.

Cette manifestation a pris la forme de quatre rencontres - dialogue, dans différents lieux de la ville. Des experts, des urbanistes, des acteurs de la vie francilienne sont venus donner leur point de vue sur les forces et les faiblesses du territoire Scéen, dans le cadre d'un développement qui respecte l'identité de la ville tout en lui donnant toute sa place dans l'évolution du territoire régional.

Ainsi, un dialogue a été engagé avec les citoyens pour que soient bien portés à la connaissance de tous, les termes des débats qui nous attendent dans les prochaines années.

Chaque projet d'aménagement (de voirie par exemple) donne systématiquement lieu à **des réunions de riverains ou de quartier.**

Portraits d'artiste

Le **portrait d'artiste scéen** : chaque mois, *Sceaux magazine* dresse le portrait d'un artiste scéen afin de faire découvrir aux publics ses talents.

Les instances de démocratie locale et les comités consultatifs

Le conseil d'Enfants

Depuis 17 ans, le conseil d'Enfants réunit une quarantaine d'enfants des classes de CM1 et CM2 de toutes les écoles élémentaires de la Ville. Au cours d'un mandat, les jeunes élus apprennent le fonctionnement des services municipaux et découvrent les institutions. Avec le soutien du conseil municipal et des services de la Ville, ils travaillent aussi, d'une part, à la réalisation d'un ou plusieurs projets concrets qui trouvent leur application sur la Ville, et élaborent d'autre part une campagne de sensibilisation sur un thème de fond qui leur tient à cœur.

Quelques chiffres et données

En 2006, outre les groupes de travail organisés sur la vie scolaire dans chaque école, les enfants se sont partagés en trois commissions : *SOS développement durable*, *Tous ensemble pour la solidarité* et *Découvrons nos talents*.

Le conseil de Jeunes

Cette assemblée composée de collégiens rassemble de jeunes conseillers, délégués de classe des collèges Marie-Curie et Lakanal. Ses élus disposent d'une année pour poursuivre les projets initiés par les prédécesseurs lors des mandats antérieurs et pour développer de nouvelles idées.

Quelques chiffres et données

Ils sont entre autres à l'origine d'idées de manifestations à l'intention des jeunes pour animer la Ville dans le cadre de la politique jeunesse. Ils œuvrent pour la poursuite des événements imaginés par leur prédécesseurs comme la Nuit du cinéma Jeunesse, la Soirée de la glisse, un vide-grenier spécial enfants et collégiens, Festi'roller, un mur de glace, ou encore le Défi de Sceaux...

Le conseil des Familles

Installé en avril 2004, le conseil des Familles, **instance consultative de la Ville**, rassemble une vingtaine de parents, des représentants de structures associatives scéennes (Aide aux mères et aux familles à domicile, Animathèque/MJC et Centre social et culturel des Blagis) et des partenaires institutionnels (conseil général, caisse d'allocations familiales). Les réunions régulières du conseil permettent d'aborder de nombreux sujets qui sont au cœur de la problématique familiale de la Ville : modes de garde, activités périscolaires, moyens d'information

Le conseil des Aînés

Composé de 20 membres volontaires, représentatif des habitants de Sceaux âgés de plus de 65 ans, le conseil des Aînés est un espace de sensibilisation, de réflexion, de concertation et de proposition sur les sujets de la vie communale dans lesquels les aînés sont impliqués. A ce titre, il a vocation à être une instance de participation à la définition des politiques seniors mises en place par la Ville.

Le CL3D

Le CL3D, c'est l'abréviation choisie pour désigner le conseil local du développement durable de la ville de Sceaux installé en mai 2006.

Le développement durable fait en effet de plus en plus parler de lui : gouvernements, collectivités territoriales, entreprises, associations, particuliers s'y intéressent et l'intègrent dans leurs décisions et préoccupations. **La conciliation est l'une des clés de cette démarche qui vise l'équilibre le plus juste entre respect de l'environnement, efficacité économique et équité sociale.** Plus qu'une politique, c'est un état d'esprit. Il réunit une trentaine de membres (particuliers ou représentants d'associations locales) qui échangent régulièrement au sein de différentes commissions idées, avis et expériences sur des projets en cours ou à venir proposés par la ville de Sceaux.

Informer et communiquer : dans sa démarche de sensibilisation du public aux grandes thématiques du développement durable, la ville de Sceaux propose un cycle de conférences et des expositions grand public sur le sujet.

Quelques chiffres et données

Après avoir reçu Jean-Marie Pelt en mars 2006, la Ville a invité fin 2006 Jean-Marc Jancovici, ingénieur conseil et spécialiste du réchauffement climatique, pour une conférence sur le thème des énergies *Energie et climat, la fin de l'âge d'or*.

Une soirée-débat au cinéma Trianon autour du film *Une vérité qui dérange* retraçant l'action de l'ancien vice-président des Etats-Unis Al Gore a également été proposée au public scéen en février 2007 avec des intervenants du monde politique, économique ou associatif.

Maîtriser la consommation d'énergie : la commission « Habitat et déchets » du CL3D axe principalement ses réflexions sur la préservation des ressources naturelle et sa mise en œuvre à portée de tous.

Quelques chiffres et données

Enfin, au-delà de sa démarche d'appliquer de manière systématique les critères de haute qualité environnementale dans ses réalisations, la ville de Sceaux s'est engagée dans la construction **d'une maison du développement durable à « énergie positive »**. Le programme, actuellement en cours de réalisation, prévoit un lieu pédagogique et d'expérimentation également doté d'un jardin dont l'alimentation en eau serait autonome avec un système de récupération des eaux pluviales.

Le conseil des professions de santé

Cette instance consultative rassemble médecins, pharmaciens, professionnels paramédicaux, services municipaux, pour favoriser une transversalité accrue entre les acteurs locaux intervenant dans le domaine de la santé. Des conférences organisées sur des thématiques précises (psychologie de l'adolescent / nutrition / etc...) aident par exemple les professionnels à échanger et à mutualiser leurs expériences.

Le comité consultatif sportif

Ce comité, créé en 2002, est une instance de concertation et de dialogue entre tous les acteurs sportifs de Sceaux. Il a pour principal objectif la prise en compte des attentes des Scéens, de leurs clubs, des jeunes et des enfants dans le domaine sportif. Il a également pour vocation de réfléchir à l'accueil dans les meilleures conditions des personnes à mobilité réduite désireuses de pratiquer une activité sportive. Ce partenariat entre tous les acteurs passe également par la définition d'objectifs communs et l'accompagnement des clubs dans leur développement et leur évolution. Il privilégie l'aspect éducatif des disciplines pratiquées et la promotion des règles d'éthique sportive, favoriser l'accès des jeunes au sport par la mise en place des coupons sport des coupons Enfants et coupons Jeunes, pris en charge par la Ville.

Le conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance

Il a pour objectif de favoriser une mobilisation des institutions et organismes publics et privés concernés par la lutte contre l'insécurité. Il élabore le contrat local de sécurité et se réunit deux à trois par an.

Le comité consultatif pour la poursuite de l'élaboration de la ZPPAUP

Son objectif est de permettre une concertation dans le cadre des travaux d'élaboration de la ZPPAUP.

La commission consultative « centre ville »

Cette commission a pour objectif de poursuivre une réflexion globale sur le devenir du centre ville prenant en compte les dimensions sociales, d'animation, de revitalisation commerciales, et les dimensions d'aménagement urbain.

Le groupe de travail sur le plan municipal de lutte contre le bruit

Il a comme objectif de dresser un constat des nuisances sonores existant dans la Ville et de définir un programme pluriannuel d'actions pour y remédier.

La commission des menus et de la restauration scolaire

Elle examine des propositions de menus de la société prestataire et fait valoir toute observation en vue d'y apporter des améliorations.

IDÉE # 11

Vers une communauté d'agglomération

En 2001, des idées

«C'est pourquoi nous proposerons de nous engager résolument dans la création d'une communauté d'agglomération»

En 2008, des faits

Le 1^{er} janvier 2003 : naissance de la communauté d'agglomération des Hauts-de-Bievre (CAHB), soit six communes (Sceaux , Antony, Bourg-la-Reine, Châtenay-Malabry, Le Plessis-Robisson et Wissous : 160 000 habitants), rejointe en 2004 par Verrières-le-Buisson.

« A Sceaux, nous avons fait le choix d'associer deux représentants de l'opposition parmi les élus scéens qui siègent à la CAHB. »

Les domaines transférés à la communauté d'agglomération des Hauts-de-Bievre sont le développement économique, la collecte et le traitement des ordures ménagères, l'assainissement, la gestion des eaux pluviales et des réseaux hydrographiques, les transports urbains, la gestion des bâtiments culturels d'intérêt communautaire (trois théâtres : Firmin Gémier à Antony, Les Gémeaux à Sceaux et Le Côteau au Plessis-Robinson).

Dernièrement, la communauté d'agglomération a élargi ses compétences à la gestion des écoles de musique de Verrières-le-Buisson, Châtenay-Malabry et Wissous. Elle gèrera le pôle culturel *La piscine* de Châtenay-Malabry en cours de construction à ce jour, lequel comprendra une salle de spectacle et l'école de musique. Elle a également pris la compétence protection incendie l'amenant à gérer la maintenance des bouches d'incendie sur son territoire.

Par ailleurs, elle développe les compétences suivantes :

- l'équilibre social de l'habitat sur le territoire communautaire (et la gestion des aires d'accueil des gens du voyage),
- la politique de la ville dans la communauté,
- la création ou l'aménagement et l'entretien de la voirie d'intérêt communautaire,
- la protection et la mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie,
- la construction, l'aménagement, l'entretien et la gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire.

IDÉE # 12

Maintenir notre attention sur le centre ville

En 2001, des idées

«Aujourd'hui, le centre de Sceaux doit faire l'objet de toute notre attention»

En 2008, des faits

La réhabilitation de la halle du marché du centre. Entièrement réhabilitée par la ville de Sceaux entre mars et novembre 2003 à l'identique du bâtiment de l'époque Baltard, la halle qui abrite le marché couvert de Sceaux a bénéficié d'une mise aux normes des plus actuelles de sécurité et d'hygiène. **L'aménagement de ses abords** s'est inscrit dans une démarche d'esthétique urbaine qui a contribué, parallèlement, à la mise en valeur de la place de l'Eglise, un élément essentiel du cœur de ville.



Halle du marché, 1999



Halle du Marché, 2007

Quelques chiffres et données

La nouvelle disposition des étals et les nouveaux équipements respectent les normes les plus actuelles de sécurité et d'hygiène. La circulation a été facilitée par des allées plus vastes et l'augmentation des portes d'accès à la halle, qui sont dorénavant accessibles aux personnes à mobilité réduite. L'aménagement des portes sur le jardin de la Ménagerie a facilité le lien entre le marché et le secteur piétonnier du centre.

L'aménagement des espaces publics proches comme **la transformation de l'impasse du marché en voie piétonne ou l'élargissement du trottoir devant la halle** ont permis le développement des implantations de commerçants forains tout en garantissant sécurité et confort aux piétons et aux commerçants.

L'aménagement du pignon et le ravalement de l'Ancienne mairie, puis l'agrandissement du jardin des Félibres (par le conseil général) sont venus en 2004 compléter l'ensemble pour en faire l'un des pôles d'attractivité du cœur de Sceaux



Le Trianon : En 1997, la ville rachetait les murs du Trianon et lançait le projet d'une nouvelle salle, soutenue par ses partenaires institutionnels. Le concours était remporté en février 2001 par l'architecte Frédéric Namur. Le chantier, commencé en 2002, a été mené avec brio et s'est achevé le 29 mars en 2003 sans dépassement du budget initial voté.

Le nouveau Trianon s'est voulu conforme à l'ancien. Il a hérité de tous ses atouts tout en étant résolument de son temps.



Le Trianon, 2000



Le Trianon, 2007

L'attention soutenue sur le centre de Sceaux, ce sont aussi les opérations évoquées plus haut comme **l'opération de rénovation de l'habitat**, la **mise en lumière du patrimoine**, **l'aménagement de la rue du Docteur-Berger** l'aménagement du parking Penthièvre et de ses abords, la **nouvelle politique de stationnement**, **l'aménagement de la place de Gaulle** qui est devenue un parking mieux organisé grâce, notamment, aux nouveaux cheminements pour piétons.



Rue Houdan, 2007



Le parc de la ménagerie

IDÉE # 13

Notre projet : ambition et réalisme

En 2001, le taux de la taxe d'habitation (TH) à Sceaux était très faible. Ce faible taux était dû, notamment, à une activité assez modeste des services de la Ville.

En 2001, le taux de la taxe d'habitation à Sceaux était de 9,45 % alors qu'elle était de 11,07% à Antony, de 14,19% à Bagneux, de 12,28% au Plessis-Robinson et que **la moyenne nationale était de 13,50%**. Le taux de la taxe d'habitation de Sceaux était donc très en deçà de la réalité française.

Parce que l'équipe de Vivre à Sceaux a souhaité répondre aux attentes des Scéens, elle a mis en place **des services de qualité** et conduit **les travaux nécessaires**. Cette politique a eu un coût, mais il est important de souligner que ce coût n'a qu'une faible répercussion sur les foyers scéens dans la mesure où **le taux de la taxe d'habitation à Sceaux reste nettement inférieur à celui de la moyenne nationale alors que la qualité des services proposée à Sceaux est souvent bien supérieure**.

Aujourd'hui, le taux de la taxe d'habitation à Sceaux est de **12,77%** alors que **le taux de la moyenne nationale est : 14,45 %**

Quelques chiffres et données

Le taux de la taxe d'habitation des communes limitrophes

Le taux de la taxe d'habitation Antony est aujourd'hui de 11,07% (soit un écart avec Sceaux de **- 1,70%**)

Le taux de la taxe d'habitation à Bagneux est aujourd'hui de 15,24% (soit un écart avec Sceaux de **+ 2,47 %**)

Le taux de la taxe d'habitation à Bourg-la-Reine est aujourd'hui de 13,58 % (soit un écart avec Sceaux de **+ 0,81 %**)

Le taux de la taxe d'habitation à Châtenay-Malabry est aujourd'hui de 14,50% (soit un écart avec Sceaux de **+ 1,73%**)

Le taux de la taxe d'habitation à Fontenay-aux-Roses est aujourd'hui de 12,08% (soit un écart avec Sceaux de **- 0,69%**)

Le taux de la taxe d'habitation au Plessis-Robinson est aujourd'hui de 13,07% (soit un écart avec Sceaux de **+ 0,30 %**)

Taux des TH en 2006

De plus, si le taux de la taxe d'habitation a augmenté, **le coefficient de mobilisation du potentiel fiscal de la ville est de 94% alors que la moyenne nationale est de 111**

A Sceaux, nous avons souhaité instaurer **une politique d'abattement très favorable**, parmi les taux maximums de France. En outre, il est important de signaler que Sceaux ne dispose que d'une très faible taxe professionnelle (TP) à la différence de nombreuses communes limitrophes. Notre Ville est surtout un lieu de savoir, d'enseignement (14 000 apprenants à Sceaux) dont le rayonnement dépasse largement les frontières de Sceaux et dont profite bien souvent les communes limitrophes.

Le budget de Sceaux s'inscrit dans un nouveau contexte et par des contraintes nouvelles :

- l'évolution de la dotation globale de fonctionnement (DGF) : Cette dotation a provenance de l'Etat ne progresse pas pour Sceaux,
- l'évolution générale des prix « des dépenses communales », qui progresse nettement plus vite que l'inflation générale. Depuis en effet plusieurs années, l'association des maires de France (AMF) publie un indice spécifique tenant compte de la composition spécifique des dépenses communales. Cet indice progresse de 2 points de plus que l'inflation officielle hors tabac, soit 3,8% contre 12,8%,

- l'augmentation des dépenses de personnel de l'ordre de 7,5% sous l'effet notamment de l'ouverture de la crèche des Blagis en 2007. Depuis 2001, mise au niveau du personnel communal,
- la progression du « déficit » des services de maintien à domicile, dont les coûts progressent plus rapidement que les remboursements effectués par les financeurs,
- l'augmentation des intérêts de la dette,
- l'augmentation continue de la fréquentation dans l'ensemble de prestations proposées aux familles

Les relations avec la communauté d'agglomération des Hauts-de-Bievre (CAHB) : un bilan négatif.

Un bilan négatif, car la CAHB a renoncé à jouer un rôle significatif dans le développement d'une solidarité financière entre les communes membres qui se caractérisent pourtant par des niveaux de richesses fiscales différents, tenant compte aux écarts importants en matière de base professionnelle.

Sceaux ne dépense pas plus que les autres, mais la faiblesse du versement de la CAHB est l'un des éléments qui contraignent la ville de Sceaux à lever des impôts relativement élevés. Par exemple, si Sceaux percevait par habitant autant de la part de la CAHB que la commune du Plessis-Robinson, la ville de Sceaux pourrait immédiatement baisser les impôts locaux de plus de 50% toutes choses égales par ailleurs.

Quelques chiffres et données

Le renforcement d'une politique interne d'économies axée principalement sur une meilleure analyse des besoins des services municipaux, et **la mise en place d'une politique d'achat avec la création d'une mission « Achats et marchés publics »** en 2005 ont également encadré les grands axes d'intervention de la collectivité.

En 2006, les dépenses de fonctionnement se sont élevées à 26,9 millions d'euros, dont 47 % ont concerné les frais de personnel. **130 agents permanents travaillent en effet à l'hôtel de ville et plus de 300 agents oeuvrent dans les équipements municipaux extérieurs** (bibliothèque et piscine municipales, structures d'accueil de la petite enfance, écoles et restaurants scolaires, centre technique municipal, services de maintien à domicile, équipements sportifs...).

Rénovation et extension de l'hôtel de ville de Sceaux

En 2001, des idées

« Il faut donner à notre administration communale les moyens de bien travailler (...) dans des locaux adaptés et fonctionnels. C'est pour nous une priorité »

En 2008, des faits

Doter l'administration communale de locaux plus adaptés à un fonctionnement moderne au nom de l'intérêt général.



La construction d'un nouvel hôtel de ville est un événement particulièrement rare dans une ville. **Sceaux l'attendait depuis plus de trente ans.** Dès 1972, l'idée de « *doter Sceaux d'une mairie adaptée à une ville de 20 000 habitants* » était émise par l'équipe municipale de l'époque, dirigée par Erwin Guldner. Tous les documents d'urbanisme adoptés depuis cette époque mentionnent explicitement cet objectif, que le conseil municipal a de nouveau confirmé à l'unanimité le 25 octobre 2001.

La maturation du projet, sensiblement modifié à la suite de la consultation approfondie des habitants et grâce à l'opportunité de l'acquisition de l'ancienne caserne de gendarmerie, s'est accompagnée de longues réflexions et de quelques polémiques, comme il est naturel pour une opération de cette ampleur. Elle s'est aussi accélérée face à l'obligation de libérer les emprises de la coulée verte d'une part, et à l'opportunité de pouvoir utiliser pendant le chantier les locaux provisoirement libres du château de l'Amiral d'autre part. Nous avons donc décidé de faire tous les travaux nécessaires (agrandissement, rénovation, aménagement des extérieurs) en même temps, pour des raisons d'opportunité et de limitation des coûts et des nuisances.

Depuis le 24 avril 2006, les services municipaux sont de nouveau installés dans notre hôtel de ville. Le chantier, mené selon les normes de haute qualité environnementale, s'est déroulé de façon remarquable. Les conditions de travail des 120 collaborateurs qui travaillent sur le site ont été considérablement améliorées. Les conditions d'un fonctionnement économe dans un objectif de développement durable ont été recherchées, en matière d'entretien, de consommation énergétique et de gestion des eaux notamment. L'ensemble des bâtiments a été rendu parfaitement accessible aux personnes à mobilité réduite. Tous les services de la Ville sont désormais dotés d'un réseau informatique entièrement sécurisé. **Les espaces d'accueil, de réception et de réunion ont été conçus pour être mis à la disposition de tout ce qui fait la vie de la ville :** le débat démocratique, les réunions de travail, les rencontres conviviales, la découverte culturelle.

« Notre mairie agrandie et rénovée est à l'image de Sceaux : qualité, discrétion, modernité, préservation et mise en valeur du patrimoine »

Tous les locaux ont été pensés pour améliorer sensiblement les conditions d'accueil du public. Ils ont été programmés dès la phase de conception du projet pour permettre la mise en place d'un accueil fonctionnel unique appelé **Sceaux info mairie** dans le but de simplifier les démarches des Scéens.



Sceaux info mairie, c'est une équipe d'accueil professionnelle pour informer et guider le public dans ses démarches aussi bien sur site que par téléphone.

Sceaux info mairie propose en effet un service continu d'informations, par téléphone, tous les jours de la semaine sans interruption aux heures d'ouverture de la mairie. Ainsi, les agents de « Sceaux info mairie » traitent dans un minimum de délai les demandes de la population et, le cas échéant orientent les personnes vers les services concernés.

Mais c'est aussi, « des points accueil » où les agents des services concernés, conviés par les hôtes et hôtesses d'accueil vous reçoivent en toute confidentialité. Des « espaces d'information » pour que les Scéens puissent se documenter facilement (publications de la ville, informations des associations et des clubs de la ville). Des espaces d'exposition pour mieux connaître la ville : à proximité du hall d'accueil des expositions temporaires portant sur les projets de la ville.

La salle Erwin-Guldner propose aux élus, aux partenaires et aux habitants les conditions du débat démocratique, et permet de recevoir dans un cadre adapté des manifestations officielles et culturelles.

Quelques chiffres et données

De mai à décembre 2006, Sceaux info mairie a reçu plus de 4 000 visites physiques, a traité directement entre 50 et 60 % des demandes. En moyenne, le service reçoit chaque jour 150 appels par téléphone et traite sans transfert 50 à 60 % des demandes. 80 % des appels téléphoniques sont pris en charge sans attente.

L'ouverture du nouvel hôtel de ville a été entre autres l'occasion de mettre en place **un nouveau dispositif de sécurité informatique sur l'ensemble du réseau interne**. L'entrée des services dans les nouveaux locaux de l'hôtel de ville a également fait l'objet de la mise en place **de la téléphonie IP sur le réseau interne** (un seul câblage pour la téléphonie et l'informatique), qui réduira dans les mois à venir de plus de moitié les coûts de téléphonie.

Le jardin de l'hôtel de ville

Le jardin est un élément essentiel de l'hôtel de ville, il est très contemporain, et il exprime cependant la volonté de la maîtrise d'ouvrage et de l'architecte de respecter le passé et l'histoire architecturale et urbaine des bâtiments Second Empire.

Ouvert au public, le jardin de l'hôtel de ville peut être fréquenté par tous au cours d'une promenade ou d'une démarche auprès des services municipaux.

Lien entre l'institution municipale et les citoyens, ce jardin résolument contemporain s'ordonne autour du bâtiment ancien de l'hôtel de ville et de l'ancienne gendarmerie tout en mettant en valeur les

attraits du nouveau bâtiment.

Une conception qui a tenu à respecter la nature originelle des lieux tout en nous en offrant une nouvelle lecture, qui rime avec simplicité, sobriété et mise en valeur du patrimoine.

En 2008, d'autres faits

Une administration de grande qualité pour répondre aux besoins des Scéens :

Mise en place de la « e-administration », depuis le 24 avril 2006, date à laquelle les services municipaux se sont à nouveau installés dans l'hôtel de ville des Scéens.

Quelques chiffres et données

- Près de **30 000 actes d'état civil** datant de 1883 à 1998 ont fait l'objet d'une **numérisation** récente pour permettre au public d'obtenir la copie d'un acte instantanément.
- Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2006, le service Population et citoyenneté a enregistré 1 728 inscriptions électorales (contre 782 en 2005).
- Possibilité de **consulter le cadastre** de son habitation sur simple demande à l'accueil.
- **Une facturation unique** a été mise en place (à la rentrée scolaire 2006) pour faciliter les règlements des prestations des familles.
- Mise en place **des nouveaux moyens de paiements** pour les familles (carte bleue, prélèvement automatique ou télépaiement).

Une communication au service de l'intérêt général

Sceaux magazine, totalement réalisé en interne, est un véritable **outil de communication institutionnelle**, il assume en cela une réelle **mission de service public**. *Sceaux magazine* publie des articles de fond sur les politiques de la ville dans tous les domaines, mais aussi des informations pratiques et encore les différents calendriers des moments forts de Sceaux... Afin de rendre sa lecture encore plus agréable, **une nouvelle charte graphique a été adoptée en 2003**, elle lui confère une réelle identité, reconnaissable par ailleurs sur tous les supports de communication de la ville.

Lancement du site internet en 2003. Depuis, de plus en plus de visiteurs « surfent » sur *www.sceaux.fr*... Parce que ce site est devenu pour les Scéens un support d'information et de communication incontournable, nous avons procédé **en septembre 2007 à sa refonte** afin qu'il soit le plus performant possible. En effet, les sites internet des villes sont aujourd'hui des outils aussi importants que le magazine, les affiches, ou encore les dépliants édités par la ville. Tous ces outils sont complémentaires, mais le site internet a en plus l'avantage de pouvoir être consulté bien au-delà « des frontières » de la ville. Les internautes peuvent télécharger à leur guise des renseignements sur la ville

(compte-rendu des réunions et décisions municipales, les différents articles, les annuaires des professionnels, des associations), les guides ou même les magazines de la ville.

« Nous avons souhaité un site interactif, ainsi les internautes peuvent demander un acte d'état civil en ligne, s'inscrire pour un événement, télécharger un formulaire officiel ou bien déposer gratuitement une petite annonce. »

La newsletter était envoyée en 2003 à 200 abonnés. En 2006, elle compte **1 445 abonnés**. Hebdomadaire et gratuite, elle permet de recevoir tous les jeudis des informations sur l'actualité et les événements de la semaine, les travaux en cours, les services de garde du week-end.

Quelques chiffres et données

www.sceaux.fr a accueilli 32 530 visiteurs par mois en 2006 (+ 154 % par rapport à 2004), 1 070 visiteurs par jour (+ 155 % par rapport à 2004) et 214 300 pages ont été vues par mois (+ 66 % par rapport à 2004).

Les Scéens qui le souhaitent peuvent aussi recevoir par **SMS des informations de la Ville (150 abonnés) depuis 2006**.

Aide au développement des acteurs économiques

Un poste de coordinateur de l'économie locale a été créé en 2002 afin de valoriser les commerçants et les artisans de Sceaux. L'objectif du coordinateur de l'économie locale (souvent appelé « manager du commerce ») est de **redynamiser** et de **préserver** le commerce de proximité.

Afin de favoriser le développement et l'attractivité du commerce dans la Ville, le coordinateur a deux missions essentielles :

- soutenir les acteurs par la promotion et l'animation du commerce de proximité,
- gérer les relations entre le commerce et l'espace public.

Il joue **un rôle d'interface** avec les différents acteurs : les services de la Ville, les associations de commerçants, les organismes consulaires... Le coordinateur doit gérer des intérêts et des objectifs différents, parfois divergents et coordonner les idées et les actions des différents partenaires.

Il a également un rôle d'initiative et doit être force de proposition, notamment par la mobilisation des acteurs économiques et financiers autour de projets viables :

- Il bâtit et soutient le programme d'animations et de communication avec l'union commerciale, la chambre de commerce,
- Il identifie les cellules commerciales vides, les départs à la retraite, la recherche de nouveaux exploitants,
- Il pilote la réalisation d'étude (diagnostic de l'appareil commercial) et propose des solutions pour améliorer l'image du commerce. Il doit être informé des opérations d'aménagements urbains. Il agit en tant que médiateur afin de favoriser les initiatives et partenariats les plus bénéfiques.

Il informe sur les différentes réglementations en vigueur mais également sur le fonctionnement des commerces et de la Ville (réglementation occupation commerciale de la voirie publique, règlement communal de publicité d'enseigne et de pré enseigne, mise en place à Sceaux d'une charte esthétique des devantures commerciales). Cette réglementation vise à rendre au commerce son image de qualité et d'attractivité.

A cela s'ajoute l'assistance pour le montage des dossiers de subvention auprès du **fonds d'intervention de sauvegarde de l'artisanat et du commerce (FISAC)** financé par la grande

distribution. La ville s'est engagée dans l'obtention d'un tel dispositif, celui-ci étant accordé uniquement sur la base de projets d'actions dûment argumentés et précisément planifiés. La Ville est chargée de gérer cet outil d'accompagnement qui vise en priorité à préserver l'équilibre de l'appareil commercial. La Ville pilote et gère le dispositif FISAC, elle organise l'ingénierie financière du projet.

- Publication et mise en ligne d'un annuaire des professionnels qui recense les activités.
- « **les assises du centre** » - le 30 novembre 2001- ont été une véritable consultation de la population et des commerçants, à la fois transparente sur les enjeux et exemplaire dans les méthodes. Différents experts se sont succédés pour exposer leurs points de vues sur les enjeux d'un centre ville aujourd'hui, ou sur les solutions en matière de stationnement. Cette rencontre a été un moment très fort de la vie scénenne et fondatrice de la politique conduite par l'équipe de « vivre à Sceaux »
- **Soutien constant à l'animation et à l'activité commerciale de Sceaux**, en liaison avec l'union des commerçant et artisans de Sceaux. **Une convention a été signée avec l'union des commerçants et des artisans de Sceaux (UCAS).**
- Soutien des animations tout au long de l'année : les *Saveurs d'automne*, la fête du printemps, la braderie estivale...

Une trésorerie plus efficace

La ville de Sceaux et le Trésor Public entretiennent de longue date des relations de collaboration étroites orientées vers la recherche commune et régulière d'un meilleur service rendu aux usagers.

Une première convention, dite charte de partenariat, signée le 25 avril 2001, visait à renforcer et formaliser les relations de travail déjà existantes. Dans le cadre de la poursuite de la modernisation de la gestion publique locale, notamment de l'arrivée du nouveau logiciel de gestion du secteur local du Trésor public (projet Hélios), la Ville et le Trésor Public, au regard du bilan positif de leur travail commun, souhaitent poursuivre, dans une démarche volontariste, l'amélioration de l'efficacité des services comptables et financiers.

Cet engagement commun prend la forme d'une nouvelle convention de partenariat qui vise au rapprochement des services financiers et comptables, à l'amélioration du recouvrement des produits et de leur suivi, à la modernisation des moyens de paiement, à l'optimisation de la chaîne de la dépense, des délais de paiement et de la qualité de traitement et de suivi des marchés publics, à l'amélioration de la qualité et de la sincérité des comptes, à la modernisation et dématérialisation des procédures et pièces justificatives.

Réalisations du mandat : Liste des travaux entre 2001 et 2006

Projets	Coût en euros
2001	
Travaux divers groupes scolaires	150 600,00
Travaux et équipements divers gymnases	89 600,00
Travaux et équipement divers établissements petite enfance	27 350,00
2002	
Travaux église	16 700,00
Travaux divers groupes scolaires	236 600,00
Travaux et équipements divers gymnases	67 850,00
Travaux et équipements divers établissements petite enfance	55 150,00
Remplacement traitement d'air piscine des Blagis	173 000,00
Système Poséidon piscine des Blagis	94 467,00
Restructuration école élémentaire des Blagis (1ère tranche)	2 638 000,00
2003	
Travaux église	28 600,00
Travaux divers groupes scolaires	328 000,00
Travaux et équipements divers gymnases	3 900,00
Travaux et équipements divers établissements petite enfance	49 700,00
Réhabilitation et mise aux normes d'hygiène Marché du Centre	2 206 000,00
Restructuration du cinéma Trianon et construction de locaux municipaux	3 057 000,00
Création d'un jardin d'enfants Crèche du Lycée	55 580,00
2004	
Travaux église	20 750,00
Travaux divers groupes scolaires	341 700,00
Travaux et équipements divers gymnases	125 300,00
Travaux et équipements divers établissements petite enfance	34 800,00
Travaux permettant une fermeture occasionnelle de la partie ouverte de la halle des Blagis	385 000,00
Travaux de mise aux normes d'accessibilité de l'ancienne mairie	433 000,00
2005	
Travaux de mise en conformité d'installations électriques tous bâtiments	90 400,00
Travaux de peinture/revêtements de sols tous bâtiments	35 950,00
Travaux église	3 350,00
Travaux divers groupes scolaires	117 600,00
Travaux et équipements divers gymnases	75 200,00
Travaux et équipements divers établissements petite enfance	67 200,00
Travaux châssis vitrés 3 groupes scolaires	180 500,00
Etanchéité gymnase des Blagis	87 600,00
Etanchéité groupe scolaire Clos Saint Marcel	39 400,00
Extension groupe scolaire des Clos Saint Marcel	1 019 000,00
Ravalement ancienne mairie	218 000,00

2006

Travaux de mise en conformité d'installations électriques tous bâtiments	71 850,00
Travaux de peinture/revêtements de sols tous bâtiments	67 400,00
Travaux église	33 400,00
Travaux divers groupes scolaires	53 850,00
Travaux et équipements divers gymnases	23 500,00
Travaux et équipements divers établissements petite enfance	6 650,00
Travaux châssis vitrés 3 groupes scolaires	96 000,00
Couverture en toile groupe scolaire du Petit Chambord	52 500,00
Restructuration des locaux d'activités "Les Garages"	2 007 000,00
Construction structure multi accueil petite enfance Blagis	4 410 000,00
Travaux rénovation extension Hôtel de Ville	16 972 000,00